

Le Georgipolitain | 2021

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE Saint Georges du Bois



**CRÉATION - ENTRETIEN
PARCS & JARDINS**



Samuel LUCAS
243 impasse du Fief Forcé - Chaillé
17700 ST-GEORGES-DU-BOIS
Port. 06 27 45 09 59
samlu@neuf.fr

 Crédit d'impôt à hauteur de 50% pour l'entretien de vos espaces verts.

MECANIQUE-CARROSSERIE-PEINTURE
SARL LAMBERT & FILS

Entretien et réparation toutes marques V.L et V.U.L
Passage au marbre - Echange pare-brise
Dépannage - Prêt véhicule - Carte grise

Z.A. DU FIEF SAINT GILLES - SAINT-GEORGES-DU-BOIS 17700

05.46.51.01.73

Menuiserie HIOU



- ▶ Menuiserie (Bois - Alu - PVC)
- ▶ Aménagement de Cuisine
- ▶ Aménagement extérieur
- ▶ Escalier ▶ Parquet
- ▶ Ossature bois
- ▶ Charpente
- ▶ Isolation

FABRICATION SUR MESURE
DEPUIS 1870

05 46 68 94 95

17700 VOUHÉ
hiou.menuiserie@wanadoo.fr - www.menuiserie-hiou.com

FINANCIÈRE DES MARPINS

Vincent PERRIER
Courtier en Assurance

Assurance Vie, Santé, Prévoyance

vincent.perrier@financieredesmarpins.fr
www.financieredesmarpins.com

CHARCOGNIER
17700 SURGÈRES
Orias 07 005 181

05 46 42 11 24
06 50 03 73 15

AQUAFILT 17

TRAITEMENT DE L'EAU
PLOMBERIE • ZINGUERIE • CHAUFFAGE • SANITAIRE

JAMES CHEVALIER
17700 ST GEORGES DU BOIS

 james.chevalier@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 85 61 33 40
TEL/FAX: 05 46 27 97 53



EdiPublic
L'agence de communication des collectivités

 L'imprimerie près de chez vous !

- LOGOS • PLAQUETTES
- BROCHURES • DÉPLIANTS
- CARTES COMMERCIALES
- STANDS
- AFFICHES PETIT ET GRAND FORMAT...

Notre studio de création s'occupe de vos travaux d'imprimerie

De la création à la réalisation finale : **UN SEUL INTERLOCUTEUR**

Un rapport qualité/prix imbattable

Plusieurs agences en France

SIÈGE SOCIAL - Groupe IBMÉDIAS
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (face au Futuroscope) 05 49 01 44 11 // www.edipublic.com

Inventons la route de demain

Routes plus intelligentes, équipées de capteurs, revêtements plus sûrs, résistants aux aléas climatiques, peintures photoluminescentes, dédiées à la sécurité routière, combinaisons de produits et procédés, adaptés aux usages...

Notre R&D, axée sur de nouvelles technologies, intègre, toujours, l'optimisation des ressources et la limitation des impacts environnementaux, au bénéfice des usagers et de la planète.

 **EIFFAGE**
ROUTE

www.eiffageroute.com

Le Mot du Maire



Démarrage laborieux et douloureux pour cette nouvelle mandature ! Après les vicissitudes dues à la situation sanitaire, notre équipe municipale a été frappée par le départ prématuré de 2 de ses collègues.

En ce début d'année nous avançons dans nos réflexions et dans le montage de projets. Ces derniers ne manquent pas. Par contre l'incertitude sur nos ressources financières demeurent : incidence de la suppression de la taxe d'habitation, perspectives quasi nulles de nouvelles ressources, quid à moyen terme du maintien des dotations de l'état... Autant de questions qui poussent à la prudence.

2020 a vu une explosion des demandes de terrains à bâtir et une forte évolution des prix de l'immobilier. Le report du recensement en 2022 nous permettra de constater par les chiffres l'évolution de notre population. Parmi les signes positifs, l'accroissement de nos effectifs scolaires a permis l'ouverture d'une classe en élémentaire. Trois nouvelles enseignantes sont arrivées dans l'équipe pédagogique. La zone artisanale connaît aussi de l'évolution : un nouveau bâtiment en 2020, un autre en construction justifient un optimisme raisonnable.

Notre gros chantier de rénovation de l'église se termine. Après la phase avec les entreprises dans le cadre de nos marchés sur les travaux de structure, nous avons débuté des travaux intérieurs qui devaient être très légers pour maintenir l'existant. Au final l'ensemble de l'intérieur a été refait par nos agents techniques : pierres apparentes, réfection des boiseries, renforcement-réparation du plafond dans le chœur et enfin peinture. Un professionnel a été choisi pour

la réfection des fonts baptismaux, du maître-autel et du vitrail. Ce choix a été fait dans l'attente de la levée des contraintes COVID... mais notre équipe aura fini prochainement. Bravo à eux pour leur mobilisation, pour leur enthousiasme et efficacité.

Pas de gros projets en vue pour les années à venir mais malgré tout des investissements d'amélioration (école-sécurité-matériel patrimoine) ou de remise à niveau dans la voirie par exemple où le retard s'accumule.

Et puis probablement de nouveaux objectifs à atteindre à travers les feuilles de route gouvernementales et leurs déclinaisons en actions locales. L'application de ces grandes orientations n'est pas toujours simple. J'en veux pour exemple le déploiement de la fibre : objectif fin 2020 sur notre commune. C'est vrai pour 90 % environ des foyers mais pour les 10 % restants ??? L'application de la loi sur la consommation locale dans la restauration collective ne s'opère pas d'un claquement de doigts et encore moins à coût constant. Qui paie ? La collectivité, alors que le ciel s'assombrit sur ses finances ? Les familles, alors que joindre les deux bouts en fin de mois est un exercice de plus en plus compliqué pour nombre d'entre elles ?

La certitude c'est que toutes ces orientations décidées en haut lieu génèrent des coûts. Alors les annonces de milliards ici, là ou là-bas attisent les appétits... mais se révèlent bien souvent incapables d'assurer 100% de la charge pour ceux qui gèrent au quotidien. Donc toutes ces orientations auront des conséquences financières.

Dans ce contexte l'équipe municipale s'investit pour proposer des actions dans le sens d'une amélioration des conditions de vie, et elle est impatiente de pouvoir organiser ou participer à des animations locales. Je tiens à les remercier comme je salue l'investissement de nos agents communaux tout au long de ces derniers mois. Ils ont continué à assurer leur mission de service public. Merci également à ceux qui aident ou soutiennent leurs proches, leurs voisins par des petits coups de main, des visites, des contacts téléphoniques ; ces actes sont indispensables en ces périodes, ils sont les liens qui entretiennent et développent les relations sociales.

Jean GORIOUX,
maire de Saint Georges du Bois.

Sommaire

VIE COMMUNALE

Hommages.....	p. 4
Les vœux 2020	p. 5
COVID-19	p. 5
Le conseil municipal 2020-2026.....	p. 6
Les commissions communales	p. 7
Le Conseil Municipal des Jeunes	p. 8
Les commémorations 8 mai et 11 novembre.....	p. 8
Le budget communal.....	p. 9
Les tarifs communaux 2021.....	p. 10
Le lotissement Le Georgipolitein.....	p. 10
Les écoles	p. 11
La cantine scolaire	p. 11
La voirie.....	p. 12
L'eau potable et l'assainissement	p. 13
La restauration de l'église	p. 13
La Communauté de Communes Aunis Sud.....	p. 14-15
Les biens publics et les travaux réalisés par les services techniques	p. 16
L'urbanisme.....	p. 17
Octobre Rose	p. 17
Le projet éolien de Mouchetune	p. 18
Le circuit photographique Samuel Buton.....	p. 19
L'action sociale	p. 19
La Halte du Cœur.....	p. 19
Reportages	p. 20-21

VIE ASSOCIATIVE

AlphaSon17	p. 22
Les Baladins d'Isis.....	p. 22
Le RAM.....	p. 22
L'Amicale Laïque.....	p. 23
Atelier informatique	p. 23
La Gym Volontaire	p. 23
Les Petits Galopins.....	p. 24
L'APE les Cèdres de Saint Georges du Bois.....	p. 24
La Bibliothèque « Madeleine Gorioux »	p. 24
Football Canton d'Aunis.....	p. 25
Section tennis.....	p. 25
La Chasse - ACCA.....	p. 25

INFOS PRATIQUES

Présidents d'associations	p. 26
Numéros utiles.....	p. 27
Infos pratiques.....	p. 27
Population georgipoliteine.....	p. 27

LE GEORGIPOLITEIN 2021

Ce bulletin municipal 2021 de la commune de Saint Georges du Bois est rédigé par la commission Information&Communication, aidée par des élus et des membres d'associations. Il a été relu par Jean-Louis VIAUD. Le Conseil municipal remercie les annonceurs qui permettent l'édition du bulletin, sa diffusion gratuite et toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Crédits photos : Mairie - Freepik

- Tiré en 1100 exemplaires

- Publié et distribué par la mairie de Saint Georges du Bois

- Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1980. Imprimé en CEE : 390 707 594 RCS.

Réalisation : agence EdiPublic - 33 avenue des Temps Modernes - 86360 Chasseneuil du Poitou - Tél. 05 49 01 03 86 - www.ib-medias.com

Vie Communale

Hommage à Joël DULPHY : La commune de Saint Georges du Bois perd un passionné de l'action publique



Hommage à Marylène Cornuaud

Notre collègue Marylène est décédée en octobre 2020 après s'être battue courageusement contre une maladie qui l'affaiblissait et ne lui a laissé que trop peu de temps pour siéger à nos côtés.

Marylène était veuve et mère de famille de trois enfants. Après le décès de son époux, Marylène avait débuté sa carrière dans l'action publique au service du Pays d'Aunis, de la commune de Saint Georges du Bois, de la commune de Péré et finalement de la commune de Saint Pierre la Noue. Les rouages de l'administration n'avaient pas de secret pour elle.

Femme de valeurs, Marylène sollicitait une place dans la liste municipale pour rejoindre l'équipe 2020. Éluée conseillère municipale déléguée en charge de l'action sociale elle était aussi membre de la commission finances. Éluée conseillère communautaire de la CdC Aunis Sud, elle était positionnée au service de l'action sociale via le CIAS.

La maladie ne lui a pas laissé le temps d'exprimer ses compétences qu'amis et collègues de travail savaient décrire avec les mots bienveillance, relations, conduite et compétences. Souriante et volontaire, elle a vécu sans jamais se plaindre des malheurs de la vie et de ses soucis de santé.

Ses enfants, sa famille et ses amis peuvent être fiers de son engagement au service des autres.

Hommage à Paulette BONACCHI

En adressant cet hommage à Paulette Bonacchi décédée le 20 novembre 2020 à l'âge de 84 ans, la municipalité se souvient d'elle et de tous ceux qui ont œuvré pour l'Amicale Laïque, cette association qui fédère les activités à Saint Georges du Bois. Nous avons retrouvé dans ses archives qu'il nous a été permis de consulter, les bilans d'activités qu'elle rédigeait dans les années 1982-83, c'est-à-dire avant que Joël Dulphy n'en prenne la destinée. Paulette Bonacchi adhère aussi aux clubs des Aînés, Les Bleuets à Saint Georges du Bois, l'Amicale des Séniors à Saint Saturnin du Bois.

Les activités citées sont le loto, la soirée dansante de la Chandeleur, le bal du muguet le 1er mai, le rallye touristique (dans la vallée de la Boutonne en 1983). Les sections sportives comprenaient le football, le tir à l'arc, le ping-pong. Une exposition photographique et la réception des enfants de Bondy le 14 juillet étaient organisées. En vous reparlant ainsi d'activités vieilles de 40 années, nous soulignons combien il était et il est important de consacrer du temps à la vie sociale. L'Amicale Laïque qui se souvient, sa famille qui redécouvre en exhumant ses archives et nous-mêmes, exprimons notre compassion pour celles et ceux qui, comme elle, prennent leurs responsabilités associatives.

Joël nous a quittés en décembre 2020 des suites d'une maladie que l'on croit guérie mais qui vous retrouve souvent. Outre ses activités professionnelles à la Chambre d'agriculture du département de la Charente-Maritime, il s'était engagé de longue date au service de l'action publique.

Joël a été décoré de la Médaille de Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole le 2 février 2008 ce qui fut pour lui une belle récompense professionnelle et personnelle.

Joël a été décoré de la Médaille d'Honneur régionale, départementale et communale pour ses 30 ans d'élu, le 10 janvier 2020. Il nous disait alors : « Cette médaille récompense les mérites des élus locaux, ainsi que des agents des collectivités territoriales. L'échelon vermeil correspond à 30 années de service. En effet, c'est en mars 1989, sur la liste municipale que Pierre Couillaud conduisait, que je devenais conseiller municipal. Je m'investis sur l'information et met en route le bulletin Le Georgipolitain et les flashs infos. En 1995 je suis élu Maire-Adjoint de notre maire actuel Jean Gorioux, et ajoute le développement économique aux activités informations et animations. Je suis également élu Conseiller Communautaire au sein de la Communauté de Communes de Surgères. J'exerce aussi des responsabilités électives au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée du Curé, de l'Association d'Insertion Surgères Gères Devise, de l'Association Départementale des Maires et Adjointes Ruraux de la Charente-Maritime et du Pays d'Aunis. En 2001, je suis réélu Maire-adjoint et les finances communales complètent mon activité. Je poursuis mes actions extra-communales et suis élu vice-président du Pays d'Aunis puis président jusqu'à sa dissolution fin 2016. En 2008, on prend les mêmes et on y ajoute le syndicat Soluris (informatisation des collectivités 17). En 2014 je poursuis à l'identique.

Avant mon premier mandat j'avais pris en main les destinées de l'Amicale Laïque puis créé le Comité d'Animation Georgipolitain et depuis je veillais à ce que cela se poursuive.

Jusqu'à ce jour où je suis atteint par la limite d'âge, j'ai aussi exercé dans le milieu du mutualisme des assurances des fonctions d'administrateurs au sein de Groupama Centre Atlantique et notamment celle de Président de la Caisse Locale de Surgères qui assure environ 1400 sociétaires dont la Commune de Saint Georges du Bois.

Je suis également dans le Bureau d'AunisGD. Au sein du Syndicat du Curé j'ai participé en tant qu'élu à sa transformation en Syndicat Mixte des Rivières et Marais d'Aunis SYRIMA (dont il fut élu président en septembre 2020 !) dans le cadre de la compétence GEMAPI exercée par les CdC Aunis Sud, Aunis Atlantique et la CdA de La Rochelle.

Je peux vous dire que nous vivons des expériences très enrichissantes puisque nous rencontrons de très nombreuses personnes avec des compétences extrêmement variées. Nous participons à la vie de notre localité et à la construction des projets des autres collectivités faisant ainsi vivre notre ruralité. C'est vrai que pendant cette trentaine d'années, je me suis pas mal investi dans la vie publique. Annick m'a beaucoup soutenu car, elle aussi, est très occupée dans la vie associative. Alors permettez-moi de l'associer en lui remettant la moitié de cette médaille qu'elle a sans doute bien méritée. »

Il ajoutait : « *Et, afin que je puisse recevoir la médaille d'or pour les 35 ans passés au service de la vie publique territoriale, je vais en mars prochain (2020) re-solliciter la confiance de nos électeurs afin de continuer cette belle aventure.* »

Joël, tu nous laisses un fabuleux héritage. Nous voudrions être à la hauteur. Nous avons apprécié ton engagement sans faille où tu ne faisais pas de la figuration. Ta loyauté et ta droiture étaient reconnues. Ta capacité de travail et ton organisation te conféraient une efficacité certaine. Tu aimais ton Pays, ses acteurs et la ruralité. Merci Joël, on ne t'oubliera pas.

MERCI A VOUS.

Les vœux 2020 à la population



Le 11 janvier 2020, Jean Gorioux en présentant ses vœux à la population était loin de se douter de l'année que nous allions vivre. Il disait alors avec optimisme : « les effectifs scolaires dans nos écoles sont en progression et cela se confirme avec des négociations engagées pour la réouverture d'une classe à la rentrée 2020. Cette évolution se retrouve dans les mouvements immobiliers et les actes d'urbanisme. À notre grande joie, les travaux dans notre église avancent à un bon rythme. Le calendrier devrait être tenu et la réouverture s'opérer. Voilà quelques points qui

me portent à l'optimisme en ce début d'année 2020. Ce n'est pas extraordinaire mais ce sont des perspectives positives comme nous en avons tous les jours dans notre quotidien. Aussi mes vœux sont-ils pour chacun d'avoir ce regard positif sur les événements au cours de cette nouvelle année. »

Cette dernière phrase est lourde de sens au lendemain d'une année 2020 éprouvante.

L'atelier « Loisirs créatifs » de l'Amicale Laïque profitait de l'occasion pour offrir à la municipalité un vitrail réalisé et qui a pris place en mairie où chacun peut le voir. Nicole Goffin, responsable de l'atelier, remettait à Jean Gorioux ce vitrail représentant Saint Georges terrassant le dragon.



Les vœux 2020 du personnel



À l'occasion des vœux présentés au personnel communal, Jean Gorioux anticipait le départ en retraite de Patrick Bernardin. Son départ effectif sera en février 2020.

Patrick était responsable des services techniques de la commune depuis le 1^{er} mai 2008. Il était et reste très impliqué dans la vie associative locale.

Sont également à l'honneur, Marie-Noëlle Bireau médaille argent 20 ans et Marie-France Gauvin médaille vermeil 30 ans au service de la collectivité. Joël Dulphy recevra la médaille échelon vermeil dont il est fait état au préalable à l'hommage qui lui est rendu.

La COVID-19



Quand nous avons entendu parler de ce virus au départ, il semblait si loin, là-bas en Chine... Puis il s'est rapproché de nos frontières...

La nouvelle est tombée le 13 mars 2020 par notre Président : le 17 mars 2020 à 12h00, « la France va être confinée ». Cette situation, inédite en France, nous a tous touchés, perturbés. Nous avons bousculé nos habitudes et surtout nous avons peur [merci aux médias !!] : interdiction de sortir sans attestation et il fallait un motif valable sous peine d'amende.

La mobilisation s'est faite, avec de l'entraide, surtout envers les personnes âgées qui n'avaient pas le droit de sortir car elles étaient à risque. Aller faire leurs courses, récupérer les médicaments à la pharmacie pouvait sembler des gestes anodins pour certains, mais ils ont eu beaucoup d'importance pour eux. Surtout que malheureusement, ils ne pouvaient pas voir leur famille.

À la peur s'est ajouté un sentiment d'isolement, parfois plus destructeur, car nous ne savions pas quand ce cauchemar allait prendre fin.

Le 11 mai 2020, la France a été déconfinée. Retour aux plaisirs simples comme se revoir, communiquer avec les autres, être de nouveau LIBRE, mais toujours avec des gestes barrières. Nous sentons bien que depuis tout a changé. Ces gestes barrières, on le sent, vont devenir notre quotidien ; ces fameux masques, qu'il ne fallait pas mettre puis depuis sont devenus obligatoires.

Toute une organisation se met en place, il faut appliquer des protocoles, très contraignants, surtout pour les écoles et nos enfants. Que c'est dur pour eux ! Ce n'est tellement pas normal qu'ils aient à connaître ça ...

Fatalement, avec l'été, nous avons, pour certains, un peu oublié ces recommandations et le 30 octobre, la France a été de nouveau confinée, les chiffres ayant malheureusement augmenté. Retour aux attestations, mise en place d'un couvre-feu... En verra-t-on la fin ?

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la campagne de vaccination a commencé. D'abord pour les personnes les plus vulnérables et les soignants, les personnes âgées de plus de 75 ans ou à risque de part leur maladie, puis petit à petit, tous les gens qui le souhaitent pourront se faire vacciner.

Nous n'avons qu'une envie : reprendre une vie normale !!!

Tout au long de votre lecture du bulletin, cette pandémie COVID19 sera le fil rouge des articles comme cela a été vécu tout au long de l'année 2020.

Maëlle FLAIRE et Valérie RENOUF



Vie Communale

Le conseil municipal



De gauche à droite sur la photo :

- Au premier rang : Valérie RENOUF, Pascale BERTEAU, Monique LALU, Laëtitia LAINE, Déborah COMPAIN, Maëlle FLAIRE, Gérard BAYLE, Vincent PERRIER
- Au deuxième rang : David PACAUD, Ludivine BONACKI, Mathilde HARBELOT, Jean GORIOUX, Anthony FABRET, Jean-Charles SAVINEAU
- Au troisième rang : Pierre-François MARCHAND, Alexandre BOUCHERIE, Jean-Michel JOURDAIN

6

Le conseil municipal élu le 15 mars 2020 n'a été mis en place que le 25 mai 2020 pour cause de confinement lié à la pandémie COVID-19.

Joël DULPHY et Marylène CORNUAUD, élus, sont décédés depuis ces élections.

Le conseil municipal du 25 mai 2020 élit **Mr Jean GORIOUX maire**, **Mr Gérard BAYLE 1^{er} maire-adjoint**, **Madame Pascale BERTEAU 2^{ème} maire-adjoint** et **Mr David PACAUD 3^{ème} maire-adjoint**.

- **Mme Mathilde HARBELOT** est nommée conseillère déléguée aux finances.
- **Mr Jean-Michel JOURDAIN** est nommé conseiller délégué Information & Communication.
- **Mr Vincent PERRIER** est nommé conseiller délégué à l'urbanisme.

Joël DULPHY et Marylène CORNUAUD, conseillers délégués, n'ont pas été remplacés à ce jour.

- **Gérard BAYLE, Mathilde HARBELOT et Vincent PERRIER** sont élus titulaires à la Commission Appel d'Offres ; **Jean-Michel JOURDAIN et Pierre-François MARCHAND** sont suppléants.

- **David PACAUD** est élu représentant municipal auprès du Syndicat départemental de la voirie, et délégué auprès du SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification Et Réseau rural).

- **Jean-Michel JOURDAIN** est élu délégué au sein du collège Aunis Sud pour la compétence eau potable et assainissement (la CdC Aunis Sud le désignera comme délégué pour la compétence eau potable auprès du Syndicat EAU17 où il siège aux Commissions d'Appels d'Offres, Achats Publics et Délégation de Services Publics).

- **Jean-Charles SAVINEAU** est élu correspondant Défense.

Joël DULPHY avait été élu représentant auprès du Syndicat départemental informatique SOLURIS et délégué RGPD (Règlement Général Protection des Données). **Gérard BAYLE lui succède, Maëlle FLAIRE et Vincent PERRIER** sont suppléants.

Les commissions communales

Monsieur Le Maire est Président de toutes les commissions.

Les commissions créées à l'initiative du conseil municipal peuvent avoir un caractère permanent ou une durée limitée. Les commissions sont composées exclusivement de conseillers municipaux ; le règlement intérieur peut définir les différentes commissions.

SCOLAIRE	Pascale BERTEAU
Réunions scolaires	Ludivine BONACKI
Conseils d'école	Alexandre BOUCHERIE
Restaurant scolaire	Laëtitia LAINE
Fournitures scolaires	Valérie RENOUF
Transports scolaires	
Activités périscolaires (garderie, RAM)	
Bâtiments scolaires (en relation avec la commission du patrimoine)	
VOIRIE ET RESEAUX	David PACAUD
Réseaux d'eau, d'assainissement et électricité	Pascale BERTEAU
Eclairage public	Anthony FABRET
Voirie communale, rurale	Jean-Michel JOURDAIN
Cours d'eau et fossés	Pierre-François MARCHAND
Sécurité routière	Jean-Charles SAVINEAU
Aménagement cadre de vie	
ANIMATION Et JEUNESSE	Pascale BERTEAU
Comité d'Animation Georgipolitain	Maëlle FLAIRE
Relation avec les associations	Laëtitia LAINE
Cérémonies officielles	Monique LALU
Fêtes communales	David PACAUD
Relation avec les jeunes - CM Jeunes	Valérie RENOUF
Sports et Culture	Jean-Charles SAVINEAU
FINANCES	Mathilde HARBELOT
Préparations des documents pour le budget	Gérard BAYLE
Emprunts	Pierre-François MARCHAND
Etude des contrats, adjudications, appels d'offres et marchés	Vincent PERRIER
Tarifs communaux (salles, cantine, cimetière...)	Jean-Charles SAVINEAU
Personnel communal	

AFFAIRES SOCIALES	Vincent PERRIER
Secours aux personnes, information, instruction dossiers, CIAS, APA, MDPH	Gérard BAYLE
Centre intercommunal d'aide sociale	Pascale BERTEAU
Dossier d'obligation alimentaire	Ludivine BONACKI
	Mathilde HARBELOT
COMMUNICATION	Jean-Michel JOURDAIN
Communication interne	Déborah COMPAIN
Bulletin municipal et flash infos	Anthony FABRET
Annonces diverses	Maëlle FLAIRE
Site Internet : suivi, mise à jour, innovation	Valérie RENOUF
URBANISME	Vincent PERRIER
Permis de construire, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, instructions	Anthony FABRET
Lotissement Georgipolitain	Mathilde HARBELOT
COPII - PLUIH	
BIENS PUBLICS	Gérard BAYLE
Bâtiments - Environnement	Ludivine BONACKI
Terrains et forêts	Alexandre BOUCHERIE
Parc, stade, espaces verts	Monique LALU
Cimetière	Pierre-François MARCHAND
Parkings et places	Jean-Charles SAVINEAU
Matériel	
Sécurité des bâtiments - Accessibilité	
FORET SECTIONNALE DE POLEON	Délégué Communal :
Coupes de bois	Pierre-François MARCHAND
Reboisement	Vincent PERRIER
Chasse	David PACAUD
Animation	

Vie Communale

Le Conseil Municipal des Jeunes 2020-2021

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) est composé de 13 membres élus par les enfants de l'école primaire, épaulés de 2 membres suppléants et d'anciens élus qui ont la possibilité (et le plaisir) de rester au sein du CMJ. L'installation du conseil municipal a eu lieu le 22 janvier 2020.

Les enfants ont eu de nombreuses idées pour leur mandat :

- visite de la boulangerie (ils voulaient également essayer de faire du pain)
- 2^{ème} circuit de billes à l'école
- 3^{ème} barre pour « faire le cochon pendu »
- concours des maisons décorées pour Noël
- nettoyage du bassin dans le parc

A ces idées s'ajoutait le programme prévu :

- 11 mars 2020 : inauguration de 2 arbres fruitiers plantés fin février avec Balade du Dragon et pique-nique partagé
- 15 mars 2020 : présence des enfants lors du dépouillement à l'occasion des élections municipales
- avril / mai 2020 : visite de la caserne des pompiers
- 08 mai et 11 novembre : présence aux 2 cérémonies commémoratives
- 16 mai 2020 : nettoyage de la commune
- 21 juin 2020 : fête de la musique
- 13 juillet 2020 : mini-olympiades
- septembre / octobre : rencontre avec les CMJ d'autres communes (pour la 2^{ème} édition)



- octobre : 1^{ère} édition d'Octobre Rose
 - décembre : LE moment qu'ils attendent avec impatience : le Téléthon !!!!!
- C'était sans compter sur ce fichu virus qui a gelé les actions des enfants. Quelle déception pour eux ! Mais aussi pour les adultes de la Commission Animation et Jeunesse de voir s'annuler au fur et à mesure toutes ces manifestations...

Entre 2 confinements, nous avons pu organiser Octobre Rose (avec énormément de contraintes sanitaires), et les enfants étaient plus que ravis !!! Ils ont aidé à décorer le parc et ont tenu des stands avec les adultes. La Commission Animation et Jeunesse a proposé aux enfants de repartir pour 2021 et nous croisons les doigts forts forts forts pour pouvoir mener à bien toutes nos actions pour 2021.

La composition du conseil municipal :

Maire : Sarah FLAIRE

Maire-Adjoint : Emma BERNARDEAU / Nino LACOMBE CHATELIER / Olivia BORGHIERO / Louis MERCIER

Conseillers : Marina GAGNEUR, Lise MARCHAND, Mathilde RODY, Chloé VIDAL – Maxence BOZZONETTI, Niels CORDEAU, Louhan RICHARD, Nathanaël ROLAIS

Commémoration du 8 mai 1945

Cette commémoration, le 8 mai 2020, s'est déroulée dans l'intimité qu'imposait le confinement de rigueur jusqu'au 11 mai. Le Président de la République le disait dans son message, « ...ce 8 mai n'a pas le goût d'un jour de fête... hommage silencieux. »

À Saint Georges du Bois, quelques élus y assistaient.



Commémoration du 11 novembre 1918



Ce 11 novembre 2020, les consignes sanitaires exigent 6 personnes au maximum sur la voie publique. La cérémonie est copie conforme de celle du 8 mai puisqu'elle se déroule pendant une phase de confinement !

L'arbre du centenaire planté en 2018 dans le square derrière l'église pousse bien.

Le budget communal à l'heure des baisses de dotations

Il fut un temps où gérer un budget communal était relativement simple, il suffisait d'équilibrer les recettes et les dépenses. Le principe est aujourd'hui toujours le même mais depuis quelques années les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer mettant à mal la gestion du budget car moins de recettes veut dire moins de dépenses.

Pour exemple, la dotation forfaitaire de l'Etat qui était de 166576 euros/an en 2015 a été de 120238 euros/an en 2020 soit une perte de recettes pour la commune de 46338 euros.

Une alternative pour compenser cette perte serait d'augmenter les taux de la taxe foncière, ce que nous nous refusons depuis plusieurs années.

La seule solution pour équilibrer notre budget est donc de diminuer les dépenses, exercice d'autant plus délicat que nous ne voulons pas nous priver des projets pour la commune et les administrés. Une commune ne peut vivre sans projets si elle veut rester dynamique, attrayante et vivante, et nous avons la chance que les nouveaux élus du conseil municipal soient arrivés avec beaucoup de belles idées pour Saint Georges du Bois, venant ainsi compléter les projets des anciens élus.

L'exécution du budget communal est répartie entre le service comptable de la mairie et la Trésorerie de Surgères.

Service comptable de la mairie

Gestion des bons de commandes, marchés, contrats

Saisie des écritures comptables

Etablissement des mandats et bordereaux

Elaboration du budget administratif et primitif

Trésorerie de Surgères

Rôle de contrôle et de conseil

Gestion de tous les mouvements financiers

(dépenses/recettes) après vérification et validation

Réalisation du compte de gestion avec analyse

Le rôle de la commission finances :

La commission finances donne son avis sur l'élaboration du budget et fait le lien permanent entre le service comptable et les élus en les tenant au courant de l'avancement du budget.

Mais dans ce contexte de baisse budgétaire, son rôle est également de chercher les moindres économies possibles en impactant au minimum notre fonctionnement, en faisant par exemple chaque année une étude approfondie de postes importants permettant ainsi d'ajuster au plus près les coûts à nos besoins réels, en renégociant certains contrats par exemple.

Tout ceci en étroite collaboration avec notre équipe comptable qui, avec implication et persévérance, est toujours à la recherche de toute subvention possible afin de pouvoir réaliser nos projets d'investissements et qui, malgré sa charge de travail, reste toujours disponible aux nombreuses sollicitations de notre commission finances.

Merci également aux membres des différentes commissions qui, lorsqu'un de leurs projets est trop lourd pour le budget, travaillent avec ténacité pour réduire l'enveloppe budgétaire nécessaire.

Il est intéressant de voir comment nous nous situons en 2019 par rapport aux communes de la même strate.

Dépenses de fonctionnement en € par habitant (communes de 500 à 2000 hab)	Commune	Département	Région	National
Charges générales	161	193	201	204
Charges de personnel	332	280	287	273
Charges de gestion courante	42	102	107	109
Recettes de fonctionnement en € par habitant (communes de 500 à 2000 hab)	Commune	Département	Région	National
Ressources fiscales	470	458	431	443
Dotations et participations	130	189	220	204

Ces comparatifs montrent que nous arrivons à garder des charges générales de fonctionnement moindres par rapport aux autres moyennes, compensant les dépenses dues à une masse salariale élevée sur Saint Georges du Bois par rapport au ratio régional.

Notre choix depuis des années de privilégier l'emploi au sein de la commune nous permet réactivité et compétences appréciables, pour exemple : le très beau travail de rénovation et de mise en valeur des murs intérieurs de l'église grâce à notre équipe des services techniques. D'autre part la formation de jeunes a toujours été pour la commune un enjeu important et nombreux de nos agents ont ainsi pu faire une longue carrière à Saint Georges du Bois !

Pour les recettes, les dotations étant beaucoup plus faibles que la moyenne (le calcul de la dotation forfaitaire reposant sur des bases anciennes qui n'ont pas été réactualisées...) et malgré des ressources fiscales (taxes habitation et foncière) légèrement plus élevées, nos recettes globales de fonctionnement sont inférieures aux autres moyennes.

Projets 2021 :

Pour cette année, en dehors des derniers travaux de rénovation de l'église, nous n'avons pas de gros chantiers prévus, ce qui va permettre d'envisager un plus grand nombre de petits investissements que l'on avait mis en attente ces dernières années (nouveau site internet, logiciel spécifique cimetière...) ainsi que la réalisation de diverses idées des différentes commissions toutes très impliquées, que ce soit pour l'animation, la communication, la voirie ou les biens publics.

Merci à tous ceux qui contribuent à la maîtrise du budget communal pour que bien vivre à Saint Georges du Bois puisse continuer à être une réalité malgré les contraintes budgétaires.

Vie Communale

Le lotissement Le Georgipolitain

On accède au lotissement communal Le Georgipolitain par la rue de la Métairie.

19 parcelles de superficies comprises entre 330 m² et 516 m² composent ce lotissement à vendre au prix de 93 €/m².

5 lots sont vendus.



Votre contact :

la mairie au 05 46 27 97 31 / accueil@sgdb.fr

Les tarifs communaux 2021

Les tarifs 2020 ont été reconduits sans augmentation pour 2021

Tarifs des salles municipales

Habitants de la Commune	Week-end	Journée
Salle Saint Georges	232 €	162 €
Salle Saint Georges + cuisine	318 €	232 €
Salle du Dragon	139 €	121 €
Salle de l'École des Garçons		113 €
Extérieurs Commune	Week-end	Journée
Salle Saint Georges	433 €	299 €
Salle Saint Georges + cuisine	534 €	418 €
Salle du Dragon	249 €	215 €
Salle de l'École des Garçons		150 €
Location Horaire		2020
Activités Communales	13 €	
Activités Hors Commune	22 €	
+ Forfait nettoyage	22 €	

Tarifs cimetière

	2020
Concession 30 ans	315 €
Concession 50 ans	525 €
Concession perpétuelle	1 000 €

Tarifs columbarium

	2020
Concession 30 ans	672 €
Concession 15 ans	337 €
Concession 1 an	65 €
Dépôt supplémentaire d'urne	54 €

Tarifs des repas à la cantine scolaire - Pour les enfants

FRÉQUENTATION	ÉCOLE MATERNELLE échéance mensuelle	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE échéance mensuelle
1 jour par semaine	Sept. à mai 9 € Juin 11 €	Sept. à mai 10 € Juin 15 €
2 jours par semaine	Sept. à mai 18 € Juin 20 €	Sept. à mai 21 € Juin 21 €
3 jours par semaine	Sept. à mai 28 € Juin 19 €	Sept. à mai 31 € Juin 34 €
4 jours par semaine	Sept. à mai 36 € Juin 28 €	Sept. à mai 41 € Juin 42 €

Tarif bibliothèque : 8 € par adhérent,
gratuit pour les enfants de moins de 18 ans.

Les écoles

Le protocole sanitaire a rythmé l'année 2020 et en particulier aux écoles.

Les écoles ont été fermées le 16 mars pour tous sauf pour les enfants prioritaires gérés par la municipalité. Une continuité pédagogique a été mise en place par les équipes enseignantes pour les élèves à domicile.

Le 12 mai la reprise des classes s'est effectuée avec un nombre limité d'élèves par classe, aux récréations, à la cantine ou dans le bus, dans le respect des prescriptions sanitaires. Il fallait s'adapter dans l'urgence : débarrasser le mobilier des salles, fermer les jeux dans les cours de récréation, effectuer les marquages au sol. L'investissement fut conséquent : solutions hydroalcooliques, désinfectants, thermomètres, serviettes en papier jetables, poubelles fermées, masques, rubans, bombes de peinture...

Le 22 juin, l'école accueille tous les élèves avec renforcement du protocole sanitaire. Il faut donc réorganiser les horaires, les plannings, les récréations, réinstaller les classes, ajouter des points d'eau et mobiliser du personnel.

La rentrée des classes en septembre copie l'organisation de juin et à la rentrée de novembre, s'ajoute le port du masque. L'année 2020/2021 c'est aussi l'ouverture d'une 6ème classe élémentaire qui porte l'effectif à 86 élèves en maternelle et 144 élèves en élémentaire. De nouvelles institutrices rejoignent l'équipe enseignante.

Cette année si particulière met en évidence l'investissement de chacun, la réactivité, la mobilisation, l'entraide, la mutualisation des moyens, le dialogue, l'écoute. Parents, enseignants, agents municipaux, les Petits Galopins, tous ont œuvré en ce sens.

Les effectifs enseignants : en maternelle Mmes GILBERT (Directrice), LE ROY, SERVANT ; en élémentaire Mmes OGIER (Directrice), BLONDIAU, GIRAUD, PARPAY, PENAUD, RABUSSEAU



La cantine scolaire

Le service de restauration scolaire répond à plusieurs objectifs :

- rendre service aux parents qui ne peuvent récupérer les enfants à l'heure du déjeuner
- apporter une alimentation saine et équilibrée
- découvrir de nouvelles saveurs
- apprentissage des règles de vie en communauté

Les horaires des services sont : (hors aménagement pour crise sanitaire)

- 75 élèves de maternelle, de 11h45 à 12h20
- 125 à 130 élèves de classes élémentaires, de 12h25 à 13h30

Le personnel est composé de 3 cantinières. Pour le service :

- pour la maternelle, 4 personnes
- pour l'élémentaire, 5 personnes

Les repas sont confectionnés sur place et le menu est établi selon les normes diététiques et sanitaires, il est validé par une diététicienne.

Il est publié à l'avance sur le site internet. Les fournisseurs sont des producteurs locaux :

- Produits laitiers : DELICES DE L'OUEST : SURGERES
- Œufs frais : LA FERME DE L'OEUF SUR LA PAILLE : FORTENUZAY
- Pâtes blé : EARL PACAUD : BREUIL LA REORTE
- Viande rouge : SIBCAS : SURGERES
- Légumes de saison frais : FERME DE L'AUNIS : SURGERES
- Fromage de chèvre : LES FROMAGES DE L'ANGLE : SAINT JEAN DE LIVERSAY
- Lait et yaourt : LA FERME DU BOIS DES MOINES : BENON
- Epicerie : TRANSGOURMET : PLATEFORME ROCHEFORT
- Viandes blanches et frais : BENETEAU : LUÇON

La salle de restauration a été aménagée pour une isolation acoustique meilleure par installation de panneaux au plafond.

Votre élu responsable : Vous souhaitez évoquer un sujet ayant trait à l'école, à la cantine scolaire, aux transports scolaires : prenez rendez-vous en mairie avec Pascale Berteau, maire-adjoint.

Vie Communale

La voirie

On entend par voirie, au sens communal du terme, tous les travaux liés à l'entretien et la signalisation des rues, des routes municipales (comme le point-à-temps, le balayage...), des fossés, des bas-côtés, des élagages. S'il est un des postes budgétaires parmi les plus importants il n'en est pas moins insuffisant pour satisfaire des besoins de plus en plus criants.

Sur la commune, l'entretien des voiries départementales est assuré par les services du département hors les zones urbanisées, donc limitées par les panneaux indicateurs d'entrée et de sortie de bourg ou de village. Les voiries départementales (et les autres) à l'intérieur de ces zones sont entretenues par nos agents techniques. Les voiries communales sont entretenues par la commune. Ces travaux sont effectués soit en sous-traitance, soit par nos agents en interne, soit les deux ensemble (mixtes) :

- Sous-traitance : 17,5 km de rotocurage et 1 km en pelle mécanique pour l'entretien des fossés ; 3,5 km d'élagage ; il n'a pas été procédé au débarnage en 2020.
- En interne : l'entretien des bornes, des trottoirs et caniveaux ; la taille des palissades ; l'arrosage et la mise en place des signalisations temporaires.
- Mixte : l'aide au point à temps en particulier.

D'un point de vue fibre optique, le réseau était bien avancé en 2019. En 2020 le coup de frein est venu de la volonté de « fibre Charente-Maritime » d'alimenter en aérien des villages et des fermes, là où depuis des années nous nous efforçons d'enfouir les réseaux. Nous sommes conscients que la position municipale est contraignante pour des administrés mais nous ne voulons pas défaire ce que nous avons mis tant de temps à bâtir. Les dossiers de contentieux sont en cours de traitement avec les services concernés, ce qu'hélas nous disions déjà dans le bulletin 2020 !

Par ailleurs :

- Les réseaux Enedis, téléphone, fibre et éclairage public dans les villages de Fortenuzay et du Moulin de Curé ont été enfouis en 2020. Il ne subsiste aujourd'hui que des poteaux à enlever.
- Le lotissement de la Distillerie 4 est maintenant complet et il a été remis à la municipalité en janvier 2021. Nous nous sommes assurés du suivi de chantier et de la conformité des infrastructures.
- C'est en 2020 que la municipalité a dû faire face aux risques induits par l'état de délabrement de propriétés privées en bord de voies de circulation : enceinte du château de Poléon et 283 rue des Distilleries. Les procédures administratives et juridiques ont été ouvertes. Les sécurisations ont été mises en place. Les coûts sont à notre charge jusqu'à aboutissement des recours en justice qui traînent. Comme vous, nous le déplorons. En novembre 2020 nous écrivions dans le flash infos : « Deux axes routiers principaux sont toujours en restriction : rue des Distilleries où nous sommes en attente de la décision du Tribunal Administratif suite au recours de la propriétaire ; Poléon où la 2^{ème} phase de la procédure a été reprise suite à la prolongation de délais dus aux confinements - la propriétaire a repris contact, l'ONF a commencé à dégager la végétation derrière le mur aux différents points de vigilance. Un devis est établi par un professionnel pour reprendre ces points. Si le calendrier n'est pas respecté nous devons à nouveau saisir la justice ». En février 2021, les interventions techniques continuent telles que demandées. À terminaison cela lèvera la contrainte imposée à la propriétaire.

Les travaux prévus dans un futur proche sont :

- La reprise des réseaux d'eaux pluviales rue de la Mare et rue du Fourneau conjointement aux travaux d'eau potable, d'assainissement, d'enfouissement des réseaux.

Votre élu responsable : Vous rencontrez des difficultés, vous relevez des événements relatifs à la voirie qui méritent des explications : prenez rendez-vous en mairie avec David Pacaud, maire-adjoint.



L'eau potable et l'assainissement

En application de la loi « NOTRE » de 2015 et son application à l'entame du mandat en 2020 :

- La gestion de l'eau potable pour la commune de Saint Georges du Bois est une compétence obligatoire et exclusive de la CdC Aunis Sud.
- La gestion de l'assainissement que la loi devait aussi confier à la CdC à la même date, a été reportée en 2026 et reste donc une compétence communale.

Le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime nouvellement baptisé « EAU17 » le 5 avril 2020 assure la gestion des réseaux eau potable et assainissement en termes d'investissement. À Saint Georges du Bois, la société SAUR est l'exploitant des réseaux.

L'exploitation par la SAUR du service de l'eau potable se fait en application du contrat mis en place le 1^{er} janvier 2018 pour 12 ans par DSP (Délégation de Service Public) pour les communes de Surgères et Saint Georges du Bois regroupées.

L'exploitation par la SAUR du service d'assainissement se fait en application du contrat mis en place pour 12 ans par DSP pour Saint Georges du Bois.

La représentation collégiale CdC Aunis Sud auprès d'EAU17 : elle est constituée de 11 délégués. 6 délégués communautaires ont été mis en place par le conseil communautaire du 28 juillet 2020 ; Jean-Michel Jourdain est élu délégué. 5 délégués « assainissement » parmi les 24 délégués des communes qui composent la CdC complètent le collège.

Le comité territorial Aunis Sud : Les délégués « assainissement » de toutes les communes de la CdC siègent en comité territorial. Ce comité assure le lien entre la commune, l'intercommunalité et le syndicat EAU17.

Les chiffres clefs 2019 pour la commune de Saint Georges du Bois :

En 2020 :

- Le contrat d'affermage avec l'exploitant SAUR associé pour l'eau potable Saint Georges du Bois et Surgères depuis le 1er janvier 2018, pour un total de 4529 abonnés dont 926 à Saint Georges du Bois.
- Le contrat d'affermage avec l'exploitant SAUR pour l'assainissement de la commune de Saint Georges du Bois couvre 807 abonnés.
- 74 372 m³ d'eau potable sont consommés et 36 944 m³ d'eaux usées sont collectés.

- Le rendement ILP (Indice Linéaire de Pertes) a baissé en 2020 compte tenu du regroupement avec Surgères se maintenant avec 85% au dessus de la moyenne départementale.
- Pour une facture de 120 m³, les coûts au m³ sont de 2,45€ pour l'eau potable et 3,09€ pour l'assainissement.

Le diagnostic du réseau d'assainissement sur la commune :

En 2020, le diagnostic du réseau d'assainissement de la commune s'est achevé. Il traduit l'importance des eaux claires parasites qui infiltrent le réseau. Elles sont dépendantes de la hauteur de la nappe phréatique. Les principales rues où le réseau est concerné sont :



Les principales rues :

- Eugène Biraud
- de la Micourie
- de la Métairie
- de Poléon

Les principales rues :

- du Fourneau
- de la Barlerie
- de la Mare
- de Chagnolet
- du Randier
- de la Perruquerie

Votre délégué communautaire eau potable et délégué communal assainissement : Vous rencontrez des difficultés ou avez besoin d'explications concernant les sujets relatifs à l'eau potable et à l'assainissement : prenez rendez-vous en mairie avec votre délégué Jean-Michel Jourdain.

La restauration de l'église



Nous écrivions dans le bulletin précédent la fin des travaux de charpente de la nef, la reprise de l'arase des murs, la réfection de la couverture quasi-achevées. Début d'année 2020 ce sont les travaux de charpente du clocher, la réalisation du plafond de la nef et son isolation, les travaux de reprise complète de l'électricité qui ont été effectués. Le confinement a fait cesser les activités, fort heureusement presque terminées.

À mi-année les services techniques de la municipalité ont pris la main. Les murs de la nef et du balcon ont été décrépés puis repris en « pierres apparentes ». Des reprises de boiseries se sont avérées nécessaires.

Tous les travaux de peinture hormis le plafond de la nef sont menés par les agents techniques.

En visite dans l'église en travaux, Jean Gorioux relève que « si on a du mal à voir les travaux onéreux du gros œuvre, dont on mesure mal la nécessité parce qu'ils sont cachés, dès que l'on arrive aux finitions c'est tout qui se trouve visuellement changé ».

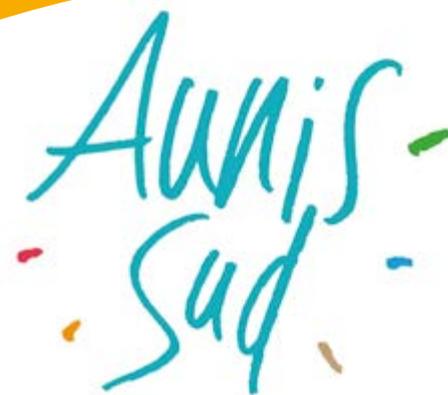
2021 verra donc, pour finir, les travaux de remise en état du chœur, la rénovation du baptistère, du maître-autel et de la rosace. Pour ce faire, ce sont des entreprises compétentes qui prendront la main. Ce sont des derniers financements qui restent à trouver.

Parler réouverture, c'est parler bilan : le montant des travaux en dehors des 3 points ci-dessus s'élèvent à 357 000 €. Les dons à la fondation du patrimoine qui nous ont été restitués le 12/10/2020 s'élèvent à 128 000 €. Faites le calcul du coût restant, non subventionnable parce que l'église n'est pas classée.

Nous écrivions dans le bulletin précédent « ...La fin des travaux est envisagée pour l'été 2020 sauf événement imprévu... ». Cette anticipation heureuse nous protège pour nous couvrir du retard engendré. Maintenant nous ne prenons pas cette précaution pour vous annoncer la réouverture à l'été 2021.

Gérard Bayle, Maire-Adjoint.

Vie Communale



La Commune et la Communauté de Communes Aunis Sud

Ma Communauté
de Communes

Historique de la CdC :

Issue de la loi ATR de 1992 (Administration Territoriale de la République), la CdC (Communauté de Communes) du Pays de Surgères est née le 1^{er} janvier 1994. Elle deviendra CdC de Surgères en 1995 avec la création du Pays d'Aunis. Enfin au 1^{er} janvier 2014 elle devient CdC Aunis Sud par la fusion de la CdC de Surgères avec 8 communes de la CdC Plaine d'Aunis, 4 communes de la CdC Val de Trézence et 3 communes isolées. Aujourd'hui la CdC c'est 24 communes, environ 32 000 habitants sur 463 km². Pour mémoire, la commune de Saint Georges du Bois c'est environ 1800 habitants sur 30 km².



La loi NOTRE en 2015 (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) vise à renforcer les compétences des régions et des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) = CdC pour ce qui nous concerne ici. La Commune dispose des compétences générales ; elle peut décider le transfert définitif à l'EPCI de certaines d'entre elles. L'EPCI choisit l'autogestion de ses compétences ou les confie à un syndicat mixte (par exemple Cyclad, EAU17, Bassins versants, etc....).

A ce jour l'état des principales compétences de chaque entité est le suivant :

Compétences		Saint Georges du Bois	Aunis Sud
Aménagement de l'espace	SCOT		
	Développement durable		
	PLUi-H		X
	Instruction des dossiers du droit des sols		
Développement économique	Zones d'activités		
	Développement économique		X
	Emploi, formation, insertion		
	Tourisme		
Culture	Equipements	X	X
	Animations		
Sports	Equipements (pas tous...)	X	
	Ecole Multisports et Vac'en Sport		X
	Soutien aux clubs	X	
Action sociale	Enfance et jeunesse		
	Projet Educatif Local		X
	CIAS		
Scolaire	Ecoles primaires	X	
	Soutien aux dépenses des classes ULIS, RASED, médecine scolaire, travaux collèges		X
Voirie	Relevant des zones d'activité		X
	Voiries communales	X	
Réseaux d'eaux	Eau potable		X
	Assainissement / Pluvial	X	
Environnement	GEMAPI (aquatique, inondation)		X
	PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)		X
	PTRE (Plateforme Territoriale de Renovation Energétique)		X
	PAT (Projet Alimentaire Territorial)		X
	Ordures ménagères		X
Accueil des Gens du voyage			X

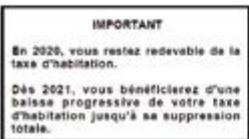
Quelques explications appliquées au contexte Saint Georges du Bois / CdC Aunis Sud :

- La zone d'activités du Fief Saint Gilles est gérée et entretenue par la CdC ; 7 lots sont encore disponibles pour 15 900m²
- Le PLUi-H qui fait suite aux PLU des communes vise à uniformiser les règles d'urbanisation des 24 communes ; les règles d'urbanisme sont alors les mêmes pour tous
- La gestion des terrains de sports (y compris les piscines) est assurée par la CdC pour ces espaces ayant un lien avec l'activité scolaire (collège et/ou lycée) ce qui vous explique pourquoi nos installations sportives sur lesquelles collège et/ou lycée n'interviennent pas, sont entretenues par nos services techniques
- Les installations de la petite enfance où se situent les Petits Galopins et le RAM sont communautaires.



Les finances :

Les recettes des collectivités sont principalement d'origine fiscale ou subventionnée. Le fisc pour la commune est basé sur l'impôt foncier et la taxe d'habitation ; la CdC y ajoute des taxes sur les entreprises (CFE = Contribution Foncière des Entreprises ; CVAE = Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises ; IFER = Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux* ; TEOM = Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères ; GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) *Eolien par exemple



Ce tableau récapitulatif des taux d'imposition vous exprime comment sont construits vos impôts et donc à qui ils profitent. Les bases (propriété bâtie, propriété non bâtie, valeur locative) sont fixées par commune.

Taux 2020	Commune	CdC	Département	Taxe spéciale	Taxe additionnelle	Ordures ménagères	Chambre agriculture	Gemapi
Impôt Foncier Bâti	19.96%	1.06%	21.50%	0.149%		9.10%		0.272%
Impôt Foncier Non bâti	65.63%	5.77%			39.63%		11.90%	
Taxe habitation	11.45%	8.68%		0.1%				0.0359%

La suppression progressive de la taxe d'habitation sera remplacée par des compensations de l'Etat.

Les ressources :

La durée du mandat des élus communautaires est la même que celle des élus municipaux. 50 conseillers communautaires siègent au conseil communautaire dont 2 élus de Saint Georges du Bois.

Les deux collectivités fonctionnent avec la mise en place de commissions dédiées. A l'exception de la commission finances, la CdC ouvre toutes ses commissions aux conseillers municipaux (commissions extracommunautaires) en particulier pour les sujets communication, tourisme, bâtiments – voirie, développement économique, environnement, enfance – jeunesse – famille, culture, planification - urbanisme, sports, aménagement terrains familiaux, mobilité, développement social, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.



Vie Communale

Les biens publics & les travaux réalisés par les services techniques

La nouvelle municipalité a choisi de renommer la commission « Patrimoine » en « Biens Publics ». Les activités principales des agents techniques trouvent place majoritairement dans les activités que pilote cette commission, mais pas que... Les travaux menés en 2020 par les services techniques sont donc naturellement décrits ici.

Après bien des complications dues aux conditions sanitaires, de nombreux projets n'ont pu aboutir faute de temps, et de... subventions ! Nous n'avons pas baissé les bras et tous les dossiers engagés en 2020 s'ajoutent à ceux de 2021 en termes de demande de subventions.

L'année 2020 comme chaque année a concerné l'entretien de nos espaces verts, trottoirs, aires de jeux, cimetière, écoles, etc. Ce sont les chiffres qui parlent :

Les espaces verts :

- tonte : 70 000 m²
- taille de haies : 620 ml
- plantation et entretien d'environ 40 massifs, dont l'arrosage conséquent en été



Les travaux de réparation et rénovation de l'église ont monopolisé les agents lorsque cela était possible (maçonnerie, menuiserie, plâtrerie, peinture, etc.). Il reste encore beaucoup à faire et nous souhaitons la présenter au public avec un maximum de travaux réalisés. La rénovation de l'église fait l'objet d'un article de ce bulletin.

Cependant, dans cet article générique sur les biens publics, nous voulons d'ores et déjà adresser aux agents un grand merci et un bravo pour l'action qu'ils ont pris à cœur, pour la réalisation de travaux qui nous montrent leur dextérité.

Nous avons aussi réalisé des travaux d'entretien et d'amélioration aux écoles et à la cantine. Il nous reste là aussi beaucoup à faire car le bâtiment vieillissant du groupe 1 nous amène à prévoir le changement des fenêtres et la pose de volets roulants côté cour. A la maternelle, c'est la pose d'une alarme supplémentaire dans la cour pour la sécurité des enfants et des encadrants. C'est aussi une nouvelle structure de jeux en cours de mise en place avec le soutien de l'Association des Parents d'Elèves (peut être achevée à la date de parution du bulletin).

En prévision :

- en primaire et en maternelle : la fabrication et la pose de portes de placards coulissantes et structures de placards dans le bureau de la Directrice de l'école élémentaire et dans le local des ATSEM.
- dans la cour de l'élémentaire : la séparation entre la cour et le stade ; le remplacement des poteaux et du grillage ; la pose de panneaux rigides en continuité de l'existant.

D'autres travaux réalisés :

- aire de jeux de la Sarrazine : pose de panneaux rigides entre la route et l'aire de jeux.
- stade : pose de filets de protection et rénovation des portes des vestiaires.
- chaufferie bois : le foyer de la chaudière bois a été refait à neuf après 10 ans d'utilisation (usure normale). Pour mémoire, la chaufferie bois alimente en chauffage les vestiaires du foot, le groupe scolaire, la maison de l'enfance, les salles Saint Georges et du Dragon, la bibliothèque.

La commission Biens Publics est à pied d'œuvre et continuera à travailler pour faire avancer tous les projets évoqués dans la profession de foi de la municipalité élue en 2020.

Gérard Bayle, Maire-Adjoint.



L'urbanisme



Le 11 février 2020, le Conseil Communautaire de la CdC Aunis Sud a approuvé le PLUi qui est depuis appliqué à l'ensemble des communes donc à Saint Georges du Bois. Le règlement du PLUi a remplacé toutes les règles des PLU communaux appliqués dans le passé. Ce nouveau plan a été élaboré par le service urbanisme de la CdC en concertation avec les communes lors de la précédente mandature avec différents temps d'échange et réunions de travail entre les élus. C'est le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), projet politique porté par les élus de la CdC qui a servi de base à tous les éléments du PLUi. Le PLUi-H est le volet habitat du PLUi valant programme d'Habitat pour le territoire.

Il comporte quatre zones : A, N, AU et U. Des règles sont spécifiques à chaque zone et sont accessibles sur le site internet de la CdC dans la rubrique règlement et cartes.

- Zone agricole : A
- Zone naturelle : N
- Zone à urbaniser : AU
- Zone urbanisée : U

Lors de l'évolution du PLU vers le PLUi-H des parcelles constructibles sont repassées en zone agricole ou naturelle. C'est peut-être votre cas ? Cette démarche ne résulte pas de la volonté des élus locaux mais elle s'est imposée pour respecter les engagements des nouvelles lois d'aménagement du territoire : modérer la consommation de foncier agricole pour l'extension des zones urbaines et éviter le morcellement des territoires.

Des surfaces ont été calculées pour l'extension des zones d'habitat et des zones d'activités pour la période 2020-2030. La commune dispose donc d'une surface maxi de 5,02 ha pour l'extension des zones dédiées à l'habitat (hors lotissement Le Georgipolitain initié avant les discussions relatives au PLUi).

Pour les nouveaux projets, des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) ont été réfléchies et proposées par les élus. Il existera 2 OAP Habitat pour la commune soit un total potentiel de 93 logements :

- extension du lotissement des Linérandes 3,03 ha ; 60 logements (à titre indicatif)
- le Fief Forcé 1.96 ha : 33 logements (à titre indicatif)

Afin d'optimiser ces programmes, des bâtiments de type petits collectifs seront utilisés répondant aussi aux besoins de petits logements sur la commune et à l'objectif de 17 logements/ha. La maison individuelle ne sera plus forcément le seul type de construction dans les nouveaux programmes.

Les opérations de densification des centres-bourgs - division parcellaire et construction dans des parcelles identifiées « dents creuses » - sont encouragées et ne rentrent pas dans le quota de surface. Le potentiel identifié est de 59 logements supplémentaires.

De la même manière il existe une OAP Eco pour 10,96 ha. Il s'agit de la possibilité d'étendre la zone d'activités. Ce potentiel a été calculé par rapport au développement de la zone sur les dernières décennies sachant que la crise économique de 2008 avait vivement freiné le développement des activités sur la commune.

Le service instructeur de la CdC concentre toutes les demandes liées aux droits du sol pour la commune. L'année 2020 en chiffres :

- 82 certificats d'urbanisme
- 60 déclarations préalables 60 déclarations préalables dont 52 n'ont pas fait l'objet d'opposition
- 24 permis de construire dont 16 accordés, 2 refusés, 1 tacite et un retiré ; le solde est en cours d'instruction

Vous l'avez compris, la gestion de l'urbanisme se fait en complémentarité entre la Commune (territoire d'application du PLUi-H) et la CdC (décision des politiques d'aménagement et d'habitat). Le maire reste seul signataire des arrêtés d'urbanisme.

Vincent PERRIER conseiller municipal délégué à l'urbanisme

Saint Georges du Bois

Octobre Rose



Octobre Rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Pour la Ligue contre le Cancer qui œuvre toute l'année pour soutenir la recherche médicale et scientifique et pour informer le plus grand nombre, Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants.

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. L'information sur le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vies, et est essentielle.

La campagne d'Octobre Rose est chaque année un rendez-vous de mobilisation nationale. C'est pour cette raison que la Commission Animation et Jeunesse de Saint Georges du Bois a décidé de participer à cette action en 2020, en organisant une marche solidaire le samedi 17 octobre à partir de 14h.

Pour 10€, les personnes inscrites ont pu participer à la marche, ont eu un gobelet, un nœud ou un bracelet et un bon pour un gâteau et une boisson. Pour cette première édition, la commune a récolté 1361€ pour la Ligue contre le Cancer.

101 adultes se sont inscrits (dont 13 le jour J) et 20 enfants, dont les enfants du CMJ.

La Commission Animation et Jeunesse souhaite réitérer cette opération en 2021, en espérant que le contexte sanitaire le permettra. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date du 16 octobre 2021 pour cette 2^{ème} édition.



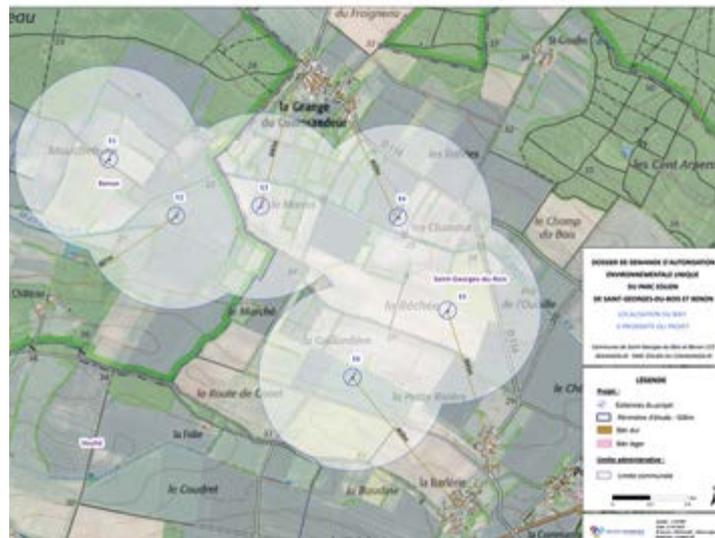
Vie Communale

Le projet éolien de Mouchetune

L'historique du projet :

- En septembre 2014, le conseil municipal donne un avis favorable pour la réalisation de projets sur le territoire de la CDC.
- En juillet 2015, le conseil municipal donne un avis défavorable au projet d'éolien sur la commune de Saint Georges du Bois présenté par la société VOL-V.
- Fin 2015, la baisse des dotations motive le conseil municipal à redélibérer à propos de l'éolien pour trouver de nouveaux financements pour les besoins communaux.
- En juin 2017, le conseil municipal donne un avis favorable pour un projet éolien mené par la société VALECO sur les communes de Saint Georges du Bois et Benon. Le COPIL (Comité de Pilotage) avec Benon est créé avec 4 élus de Saint Georges du Bois et 2 élus de Benon. Sa mission : être informé du déroulement du projet aux fins de communication, de suivi

Le projet éolien en termes de géographie :



des dates clefs, de maîtrise des impacts sur les aspects municipaux (voirie, remise en état...) et respect des obligations étatiques.

- Le COPIL s'est réuni huit fois depuis sa création. La communication propre à VALECO a été assurée par la société VALECO elle-même sous forme de flyers en mars 2018 et mars 2019. Le site internet de la commune a communiqué à partir d'éléments de VALECO.

18

Le projet éolien en termes économiques : Commune de Saint Georges du Bois : 4 éoliennes à 4,8MW (IFER : 20%)

	Commune	EPCI	Département
Taux TFPB	20%	1%	22%
Taux CFE		25%	

Estimation fiscalité annuelle pour le parc éolien	Commune	EPCI	Département	Région	Total perçu pour les collectivités
TFPB	13 796 €	691 €	14 861 €	/	29 348 €
CFE	/	23 708 €	/	/	23 708 €
CVAE	/	11 924 €	10 574 €	22 499 €	44 997 €
IFER	28 685 €	71 712 €	43 027 €	/	143 424 €
Total	42 481 €	108 036 €	68 462 €	22 499 €	241 478 €
	18%	45%	28%	9%	

S'ajoutent les mesures d'accompagnement et compensatoires la première année d'exploitation d'un montant pouvant atteindre 249 600 € (exploitation à pleine puissance).

Depuis l'initialisation du projet, la CdC Aunis Sud a rédigé une résolution concernant le développement éolien sur son territoire, « chercher une répartition équitable et équilibrée... ». Le conseil départemental, après la création d'un observatoire de l'éolien en 2018, a voté en 2019 une motion demandant au préfet de sursoir à tout projet éolien se présentant dans les deux ans à venir, « le temps d'élaborer le schéma ».

Le projet éolien de Saint Georges du Bois et Benon a respecté les dates clefs du projet, ce qui a permis de tenir une concertation préalable des administrés en mai 2019 et une enquête publique en décembre 2020.

Les conseils municipaux des communes de Saint Georges du Bois et Benon, le conseil communautaire de la CdC Aunis Sud, ont délibéré et donné en novembre/décembre 2020 un avis défavorable au projet.

Le commissaire enquêteur a rendu un avis défavorable au projet de parc éolien de Mouchetune le 4 février 2021. La prochaine étape est l'examen du projet en CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites).

Le préfet devra ensuite donner son avis (vers été 2021) après consultation des avis :

- de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- du commissaire enquêteur
- de la CDNPS

Le circuit photographique Samuel Buton

Nous avons eu l'opportunité de recevoir Mr Samuel Buton, photographe, originaire de Chambon. Pendant une année, Samuel est allé au plus près des habitants et a sillonné notre territoire de la CDC Aunis Sud.

Il a pu nous rapporter de jolies photographies et de magnifiques anecdotes que nous avons exposées sur les murs de georgipolitains (que nous remercions encore d'avoir accepté) de mi-septembre à mi-novembre 2020. Lors de l'inauguration de cette magnifique exposition le 19 septembre 2020, nous avons partagé la passion de Samuel.

Pascale Berteau : Maire-Adjoint en charge de l'animation

« J'aime notre plaine, c'est ouvert. C'est un peu comme la mer. J'aime les endroits ouverts. Avec des perspectives. Je regrette qu'on soit dans des systèmes de cultures où y'a moins de haies, mais j'aime aussi ces grands champs, ces espaces où tu vois loin... où ton regard se porte loin, où t'es pas obligé de seulement regarder le ciel pour t'ouvrir, mais où tu t'ouvres aussi sur de la terre. Sur de la terre, c'est important. » **Le Préneau**

« Moi j'l'ai pas vécu, mais c'est une histoire que j'entendais de mon père. A l'époque y'avait l'usine betteravière, tu sais. Et parfois, les trains restaient en attente là-bas. Régulièrement, y'en avait chargés de fûts de rhum. Quand les fûts étaient vieux, j'sais pas pourquoi, ils les laissaient ici, mais enfin certains du coin les récupéraient pour en faire des abreuvoirs à vaches. Et quand ils les coupaient en deux, ils y trouvaient plein de petits bouts de bois qui dépassaient à l'intérieur. Tu sais pourquoi ? Parce que les mecs qui travaillaient là-bas, ils venaient en cachette avec leurs vrilles à bois, ils perçaient les barriques, remplissaient leurs bouteilles et pis ils rebouchaient le petit trou avec des chevilles en bois. De l'extérieur, personne ne voyait rien. » **Forges**



L'action sociale

La commune intervient à plusieurs niveaux dans les aides sociales :

- La gestion des dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Les dossiers sont centralisés au secrétariat de la mairie (vérification des documents demandés) et envoyés à la DTAS (Délégation Territoriale d'Action Sociale) de Rochefort après avis du Maire. Après examen des dossiers et entretien avec les demandeurs, l'allocation est accordée pour une durée déterminée. Il faut penser à lancer la demande de renouvellement quelques mois avant le terme.
- Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui est consulté pour les demandes d'aide sociale facultative relatives aux familles de la commune :
 - L'aide alimentaire (accès à l'épicerie solidaire du CIAS, colis alimentaire...)
 - L'aide d'urgence
 - Les aides financières ponctuelles (services proposés par le CAC...)
 - Le CCAS est notamment consulté avant chaque commission permanente men-

suelle du CIAS pour un avis communal sur les dossiers étudiés à Surgères. Il est composé de membres du conseil municipal nommés par délibération lors d'un conseil municipal et de membres externes nommés par arrêté municipal. Lors de l'étude des dossiers, le respect de la confidentialité et du RGDP (Règlement Général de la Protection des Données) est essentiel.

Sur l'année 2020, 33 dossiers APA ont été transmis par la mairie pour étude à la DTAS. Cinq dossiers ont fait l'objet d'un rejet pour cause d'autonomie encore suffisante. Le début d'année 2021 est marqué par une accélération du nombre de dépôts de nouveaux dossiers qui s'ajoutent aux demandes de renouvellement.

Les plans « canicule » et « grand froid » sollicités par les services de l'Etat permettent également de recenser les personnes à risque. A travers tous ces dispositifs, maintenir le lien avec les personnes vulnérables et isolées est une priorité communale.

Vincent PERRIER, conseiller municipal

La Halte du Cœur

La Halte du Cœur fait étape à Saint Georges du Bois un mardi sur deux et un mercredi sur deux alternativement au parking du Pas du Clerc. Cette association propose une aide alimentaire auprès des personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural. Cette aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique, composé de manière équilibrée et de façon à se rapprocher au maximum d'un

caddie classique. Le colis coûte 48€ soit 1/3 environ de sa valeur commerciale estimée.

La Halte du Cœur a poursuivi son activité caritative tout au long de l'année 2020 en dépit de la crise sanitaire et parce qu'autorisée par l'arrêté du 15 mars 2020.

Contactez la mairie pour l'actualisation des dates d'étapes à Saint Georges du Bois.

Une solide logistique, des moyens professionnels :

UNE SOLIDE LOGISTIQUE, DES MOYENS PROFESSIONNELS

22 salariés préparent les colis et en assurent la distribution, appuyés par 100 bénévoles

1 000 m² de stockage

4 chambres froides dont 1 négative

3 porteurs légers de 19 t et 2 porteurs légers de 20 t pour traiter rapidement les grandes quantités données



LA HALTE DU COEUR, L'ASSOCIATION SPÉCIALISÉE DANS LA REDISTRIBUTION SOLIDAIRE DES INVENDUS INDUSTRIELS

Aud. N° 25 200 000 10 2017 - 2020 - 02 47 43 51 50 - contact@haltecoeur.org - www.haltecoeur.org

Le principe de redistribution des invendus industriels :



Vie Communale

Reportages

Insolites



Le loup à Saint Georges du Bois en novembre 2020 a inspiré des enfants du CMJ qui ont rédigé des contes qu'ils vous proposent :

« Il était une fois une princesse qui s'appelait Diane, elle régnait sur la contrée de Saint Georges du Bois et habitait dans le splendide château de Poléon. Le 13 novembre 2020, une nouvelle circula au château : 3 loups s'étaient enfuis du sanctuaire de Frontenay-Rohan-Rohan. La princesse comprit qu'il fallait protéger le château et convoqua le druide. Elle lui dit :

« Crée-moi un dragon qui protégera le château et les villages alentour de ces 3 loups en fuite ».

Le druide revint 3 jours plus tard avec un dragon. Celui-ci était bleu, aussi grand que l'église et crachait de la glace. Le druide assura à la princesse que le dragon les protégerait de ces loups. Pendant ce temps-là les 3 loups (Jules, Paul et Luc) qui avaient bien voyagé, eurent un petit creux. Paul le plus âgé proposa aux 2 autres d'aller faire un petit tour au château d'Aguré car il avait entendu parler que des moutons bien dodus y habitaient. Mais Jules et Luc qui étaient très fatigués décidèrent de rentrer au sanctuaire. C'est ainsi que Paul continua sa route. Il arriva enfin au château d'Aguré et y trouva tout un troupeau de moutons. Il en mangea quelques-uns et il reprit son chemin. En route il se trouva très fatigué et décida de faire une petite sieste sur la place de Curé.

Le 17 novembre 2020, le loup s'étant bien reposé, il sentit son ventre crier famine et se décida d'aller au château de Poléon pour y manger la princesse. A son arrivée au château, le dragon veillait à la sécurité des georgopolitains. Paul se retrouva face à face avec le dragon. Paul prit la fuite et le dragon le poursuivit à travers tous les villages de la commune. En arrivant sur la D911, route qui relie Surgères à Mauzé sur le Mignon, le dragon glaça le loup et le mangea.

Le dragon avait sauvé la commune de Saint Georges du Bois, mais il avait disparu car le druide avait prévu, au moment de la création du dragon, qu'une fois la menace du loup éloignée, le dragon disparaîtrait sous forme de paillettes bleues. Le village sauvé, tous les habitants remercièrent le druide, et la princesse et lui se marièrent. Ils vécurent heureux à jamais. »

Lise Marchand

Les loups et le dragon

« Les trois loups se sont échappés dans la nuit du 13 novembre 2020 du sanctuaire des loups à Frontenay-Rohan-

Rohan pour aller manger des moutons. Affamés, ils se léchaient les babines à l'idée de croquer des petits agneaux. Seulement, à l'entrée de Saint Georges du Bois, le dragon surgit pour protéger le troupeau. Deux loups s'enfuirent, apeurés. Seul le dernier voulut affronter le dragon. Rouge de colère, le dragon souffla sur le loup. Le loup, pour se protéger, se réfugia dans le parc de la commune poursuivi par le dragon. Le combat fut rude, intense et violent. Le loup attaqua le dragon par derrière et mordit la queue du dragon. Ce dernier balança sa queue. Le loup voltigea et atterrit sur le clocher de l'église. Blessé à la patte gauche, le loup souhaita se reposer avant de reprendre le combat et se cacha dans les bois. C'est sur la route entre Surgères et Mauzé sur le Mignon que le dragon et le loup se retrouvèrent face à face. Le dragon souffla de nouveau sur le loup, mais cette fois-ci en crachant du feu.

La légende dit que le loup est mort le 17 novembre 2020 à cet endroit-même. »

Nathanaël Rolais

Esméralda est une jeune fille. Elle a les cheveux roux et bouclés. Elle est infatigable et habile. Le loup était rusé et astucieux. Il avait un caractère malicieux et sérieux. Le dragon de Saint Georges du Bois était patient, brave, courageux et honnête.

« Il était une fois une jeune fille qui vivait avec sa famille. Leur vie était merveilleuse jusqu'au jour où ils apprirent qu'un loup s'échappe le 13 novembre 2020 du sanctuaire des loups de Frontenay-Rohan-Rohan.

Le lundi 16 novembre à la sortie des classes de l'école, Esméralda va s'occuper de son troupeau de moutons. Elle rencontre le loup qui s'est échappé.

Le loup avait un château merveilleux mais mystérieux. Il possédait une corde et un poignard. Il essaya de tuer un mouton mais Esméralda le protégea. Il ligota alors la jeune fille et l'emmena jusqu'à son château de Poléon. Une fois au château, il l'enferma dans un cachot puis il lui dit : « Tu es enfermée ici pour toujours ! ».

Les parents de la jeune fille la cherchaient partout et ils partirent ailleurs en pensant la retrouver. La jeune fille est emprisonnée !

Le dragon entend parler de cette histoire et se met en tête de retrouver la jeune fille. Il ne pensait pas que ce serait si compliqué.

Un jour, la jeune fille trouve un trou dans le cachot. Elle s'y faufila pendant que le loup était occupé à lire le Georgipolitain. Elle rencontre le dragon et devient son amie. Le loup se rendit compte que la fille s'est sauvée. Il se met à sa recherche immédiatement. Il découvre la jeune fille avec le dragon en train de faire une balade dans la forêt entre Surgères et Mauzé sur le Mignon. Le loup attaque le dragon et le blesse à la patte. Le dragon réfléchit et demande à la jeune fille : « Peux-tu m'aider à pousser le loup sur le bord de la route ? » Ils y arrivent. A ce moment-là, une voiture passe. C'est la famille d'Esméralda qui a reconnu leur fille. Elle fonce sur le loup avec leur voiture et l'écrase. Nous sommes le 17 novembre 2020. Depuis Esméralda et le dragon gardent le troupeau de moutons. »

Sofia Raynaud (aidée de Lucile, Lilou, Agathe)



Reportages

La commune de Saint Georges du Bois se distingue comme étape aux commerçants ambulants dans la restauration. Ce bulletin municipal recense :

Boucher/Charcutier

« La viande de chez vous près de chez vous », GANRY & Fils de Mauzé sur le Mignon sillonnent la commune de Saint Georges du Bois **chaque jeudi matin** (Fortenuzay, Poléon, Saint Georges du Bois, Chaillé, Curé). Vous connaissez les points d'arrêts classiques mais, si vous souhaitez un arrêt personnalisé, contactez-les par téléphone **06 83 01 70 95 / 05 49 26 30 84** ou mail : **patrice.ganry@wanadoo.fr**.

Spécialités régionales, produits traditionnels, service traiteur sont proposés.

Pizza

Retrouvez votre camion « **A ma pizza** » avec un large choix de recettes, **tous les mercredis à Saint Georges du Bois sur la place de l'église face à la mairie**. A bientôt, Caroline et Stéphane.

Votre contact : **naissant.stephane@orange.fr** Tél : **07 77 77 79 16**



Les Flammekueches d'Hélène



Il y a 1,5 an, nous sommes arrivés en Charente-Maritime afin de concrétiser ce projet qui nous trottait dans la tête depuis presque 10 ans : ouvrir un food-truck de flammekueches et travailler en famille. Nous voilà donc, quittant l'Alsace avec nos enfants, notre chien et nos valises. En septembre 2019 nous commençons les démarches de création d'entreprise pour espérer ouvrir en avril 2020, une année si particulière ! Comme prévu, nous démarrons le 1er avril, en plein confinement. Nous choisissons alors de rester chez nous et de faire profiter de nos tartes flambées nos voisins proches, puis tout Saint Saturnin du Bois. La semaine du déconfinement a été le «vrai» début des FLAMMEKUECHES D'HELENE. Nous avons de suite été bien accueillis et, malgré la pandémie et les restrictions sanitaires, vous avez été présents. Merci. Nous sommes heureux de vous faire découvrir nos spécialités d'Alsace et encore plus heureux que vous les aimiez.

Pour la petite histoire : souvent on nous demande pourquoi avoir choisi ici (région de Surgères) ? La réponse est simple : nous y sommes venus en vacances et, en repartant, c'était une évidence : c'était là ! Nous avons appris qu'il s'agissait de la ville d'Hélène de Fonsèque et donc, naturellement le nom des FLAMMEKUECHES D'HELENE s'est imposé, puisque c'est aussi mon prénom. C'était un signe...

Ils font étape à Saint Georges du Bois le lundi soir des semaines paires, place de l'église face à la mairie ; votre contact, Hélène ARBOGAST.

Pain, épicerie :

L'épicerie de Saint Mard sillonne la commune **chaque mardi, jeudi et samedi matin**. Chacun de ces jours, elle assure le portage du pain de notre boulanger Walter Lucas ; le mardi seulement elle fait épicerie. Le pain est déposé même en votre absence (un bon, une poche à pain, derrière le volet... c'est notre ruralité !). Vous pouvez anticiper en passant commande par téléphone.

En provenance de Saint Pierre d'Amilly, les étapes sont Fortenuzay, Poléon, Saint Georges du Bois, Chaillé et Curé.

Vos contacts : **Valérie, Nicole, Patrick** 05 46 35 60 71 / 06 70 46 73 95

Vie Associative

alpha
son 17

AlphaSon17

AlphaSon17 est une association (loi 1901) créée en février 2017 par quatre passionnés de sonorisation. Depuis sa création, deux membres ont rejoint notre équipe. L'association a pour objet de répondre aux besoins des associations et collectivités locales dans les domaines de la sonorisation et de l'éclairage, lors de leurs manifestations. Hélas, cette année 2020, comme toutes les associations, la COVID-19 ne nous a pas épargnés. Les associations ne pouvant pas réaliser de manifestations, nous n'avons eu

que très peu de demandes qui ont abouti.

Vous pouvez venir découvrir les manifestations auxquelles nous avons eu le plaisir de participer sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/alphason17>

Pour toute demande de renseignements, merci de nous contacter via notre courriel alphason17@outlook.fr

Les Baladins d'Isis



Une nouvelle association a été créée le 7 novembre 2019 à St Georges du Bois.

Les membres du bureau sont :

- **Présidente** : Dominique Bégaudeau
- **Vice-président** : Jean-Jacques Montagne
- **Secrétaire** : Catherine Vinet
- **Secrétaire-adjoint** : Christian Audoin dit aMartial
- **Trésorier** : Dominique Vinet dit Mino
- **Trésorière-adjointe** : Monique Nolasq

Notre association compte actuellement une soixantaine d'adhérents ainsi que 7 sponsors. Les Baladins d'Isis amènent leur sourire en partageant de beaux moments à vivre, dans des moments bienheureux, des moments chaleureux. Entre danses, sketches, costumes et chants, ils vous entraînent dans leur tourbillon du plaisir de rire, chanter, s'amuser et même danser. Ils animent déjà depuis quelques années auprès des Ehpad, des seniors, des foyers... C'est un groupe sympathique à découvrir lors d'un repas, d'une soirée, d'un anniversaire, d'une fête ou d'un goûter. En raison de la crise sanitaire déclarée depuis le début de l'année 2020, les Baladins d'Isis n'ont hélas pu organiser que 2 manifestations :

- **La balade des Baladins le 14 juillet 2020** : balade suivie d'un repas et d'une prestation festive dans les bois de Fortenuzay.
- **Repas chaudron le 6 septembre 2020** : repas à l'ancienne (chaudron) organisé en extérieur sous tivolis suivi d'une animation pleine de bonne humeur et de convivialité.

Ces 2 manifestations ont remporté un vif succès auprès de nos adhérents et nous attendons avec impatience de pouvoir à nouveau, redémarrer nos activités.

Si vous souhaitez nous contacter, voici nos coordonnées, mail : lesbaladinsdisis@gmail.com ou par téléphone : 06 33 31 81 79.

Le RAM (Relais Assistance Maternelle)

Dès que possible, après avoir adapté l'accueil et le fonctionnement aux règles sanitaires, nous avons retrouvé le chemin des animations au maximum dehors... Il fut bon de se revoir et de pouvoir partager à nouveau des rires après ces premiers mois de confinement, avec le CAC dans le parc au mois de juillet ; avec une plasticienne dès le mois de septembre ; quelques clowneries en motricité au passage...

Un bol d'air nous a été offert au mois d'octobre avec l'association « Au fil des cimes », qui a permis aux plus petits et aux plus grands de grimper en haut des arbres... Un moment magique partagé par diverses structures... Un

moment que nous allons reprogrammer avec des nouveautés : « Escape Game », bivouac, tyrolienne... le tout dans les arbres...

Un dernier temps est venu clôturer cette année particulière en essayant de mettre un peu de couleurs et de paillettes : le concours de sapins de Noël. L'allée de l'école a ainsi pu se déguiser et faire briller quelques petits yeux. Nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le concours sera reconduit l'année prochaine ! Nous espérons vivement pouvoir vous retrouver rapidement pour d'autres manifestations comme les vide-placards, lotos et autres projets communs dont le bal des affreux...



L'Amicale Laïque

L'association de l'Amicale Laïque est en sommeil. On connaît tous la cause : la COVID19.

Les sections de l'Amicale Laïque sont :

- la peinture
- les loisirs créatifs
- le scrabble
- la chorale « L'Echo du Bois »
- l'informatique
- l'expression musicale
- le cabaret
- le jardinage

Les animations qui n'ont eu pas lieu sont :

- le vide-greniers - les spectacles - les sorties

Le président et les membres du conseil d'administration vous souhaitent de passer une année sereine. Prenez soin de vous.

Le jardinage

Seul le jardinage pratique son activité puisqu'elle est en plein air.

Nous y voilà enfin ! Depuis la reprise de la section jardinage, les jardins partagés familiaux, rue de la Garenne, sont au complet. Pour la saison potagère 2021, c'est un ensemble de 9 familles dont une majorité avec des enfants qui se partagent les parcelles du terrain prêté par la municipalité pour cette activité. Venant du bourg, de Chaillé et même de Surgères, les membres du collectif ont à cœur de partager un espace qui soit dans une vision de jardinage et de gestion collective. À ce jour 8 parcelles individuelles sont en culture ou en préparation pour être cultivées dès le printemps. Les membres du collectif œuvrent de manière collégiale pour entretenir et aménager les espaces communs.

Dernièrement, des travaux d'élagage, de motoculture, de broyage mais aussi de construction ont vu le jour. Le dernier projet réalisé est la création d'une clôture en palettes de récupération qui sera végétalisée dès le printemps. D'autres projets collectifs sont à venir comme l'installation d'une zone de convivialité avec bancs et tables en bois, ou bien la création d'un jardin commun d'aromatiques et plants d'ornement. Les membres du collectif sont heureux de compter sur le soutien de la municipalité, du bureau de l'Amicale Laïque et des services techniques. Comme tous, nous avons espoir que 2021 soit une année plus habituelle, qui nous permette de prendre du plaisir, de retrouver de la convivialité et de donner naissance à des projets d'animation dans le village, à l'école, etc...

Le responsable Guilain Couttenier :
06 66 91 57 24

Les loisirs créatifs

Que dire de cette année difficile ? L'atelier des loisirs créatifs est resté fermé à 50% de son temps. En effet, il était prévu 26 séances d'octobre 2019 à décembre 2020, et nous n'avons pu en assurer que 13 pendant lesquelles nous avons commencé à travailler la résine pour effectuer des bijoux, et toujours le vitrail qui est une activité qui plaît beaucoup. Malheureusement, nous n'avons pas pu terminer les étoiles prévues pour Noël... Nous formons les vœux que cette épidémie cesse rapidement afin que nous puissions reprendre nos activités dans de bonnes conditions.

Nicole Goffin : jpn.goffin@orange.fr

Atelier informatique



2020 fut une année bien compliquée pour toutes les activités y compris l'informatique. Tout au long du confinement nous avons pu échanger via internet des photos, diaporamas, etc. ... ce qui nous a permis de ne pas perdre le contact et de continuer à réviser à distance. A la reprise début octobre, une excellente nouvelle nous attendait : une nouvelle salle et la fibre ! Hélas, après 2 cours seulement, de nouveau le confinement !

Comme tous, notre souhait c'est la reprise de notre activité en 2021. C'est pourquoi nous donnons rendez-vous, dès que cela sera possible, tant à nos fidèles habitués qu'à tous ceux et celles pour qui l'ordinateur donne quelques soucis (n'ayez pas peur de vous lancer).

Nos rendez-vous auront lieu non plus le vendredi matin, mais le jeudi, toujours de 10h15 à 12h, et non plus à la bibliothèque, mais à la salle du Dragon. La municipalité a fait procéder aux travaux permettant ainsi à cette salle d'être connectée à internet sans souci.

Partage et convivialité dans une ambiance sympathique, telle est notre devise.

**Rejoignez-nous : Brigitte ASCHENBRENNER au 05 46 56 67 01,
Martine PRANEUF au 05 46 42 00 74 ou
Annick DULPHY au 05 46 27 93 94**

La Gym Volontaire



Une année 2020 bien particulière : la cause en est la COVID19, qui nous a obligées à cesser les cours de gym volontaire le jeudi 12 mars. Pendant le confinement, la fédération de Gym Volontaire s'est organisée pour proposer des séances vidéo « Sport Santé chez soi », ce qui nous a permis de rester mobilisées et actives. Fin mai, le déconfinement nous a enfin permis de nous retrouver mais pas plus de 10, pour marcher autour de Saint Georges du Bois, comme d'habitude. Fin juin, nous avons profité du goûter de fin d'année pour fêter les 20 ans de l'association avec 3 remises de médaille.

La sortie de fin d'année s'est déroulée en 2 temps : le matin marche dans la forêt de Benon, et l'après-midi marche le long du canal du Mignon à La Grève (le temps d'une éclaircie).

À la rentrée de septembre, nous avons juste eu le temps de pratiquer 4 séances ; dommage !!! Pendant le 2^{ème} confinement, le beau temps de novembre a permis à chacune de marcher pendant 1h.

Il faut savoir que la pratique d'une activité physique et sportive est plus que jamais nécessaire dans les nouvelles habitudes que nous prenons pour le bien-être physique, psychologique et le maintien du lien social (très important). Alors, pour éviter les pièges de la sédentarité et mener une vie sociale épanouissante. **BOUGEZ !!!! Ensemble et en forme !** Prenez votre Capital santé en main. Surtout «Prenez soin de vous et de vos proches et restez prudents ».

Dès que possible, venez nous rejoindre le jeudi soir à partir de 20h30 à la salle polyvalente de Saint Georges du Bois. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Betty Viaud : animatrice 06 67 68 70 97
bty.viaud@hotmail.fr
- Babeth Marchet : présidente 06 87 96 94 18

Vie Associative

Association parentale - Les Petits Galopins



Les Petits Galopins est une association parentale (loi 1901) gérée par un bureau et un conseil d'administration constitués actuellement de cinq parents. Une équipe de professionnelles dévouées, dynamiques et inventives accueillent vos enfants en accueil périscolaire le soir et les mercredis,

et en accueil de loisirs pendant les vacances scolaires. Chaque année, un projet pédagogique est créé permettant de donner cohérence et sens aux activités du Centre. Les animations sont pensées dans le cadre d'une thématique réfléchie en amont par l'équipe. Tous les temps de la vie quotidienne tels que le repas, les temps d'hygiène, sont des temps d'activités au même titre que le jeu ou le sport.

Un enfant a des besoins, et mis à part les besoins vitaux qui sont manger, dormir, prendre soin de soi, il y a aussi :

- le besoin de reconnaissance, d'affection, de sécurité, de repères
- le besoin de rythmes de vie réguliers
- le besoin de calme, de douceur
- le besoin de jouer, de rêver, d'imaginer
- le besoin d'être écouté, de s'exprimer

C'est autour de ces valeurs que les activités sont proposées aux enfants

tant sur les temps d'accueil périscolaire que sur l'accueil de loisirs.

Comme toute association, le fonctionnement est possible grâce au soutien des collectivités locales, des organismes familiaux de l'Etat et à l'investissement des bénévoles, en l'occurrence des parents. L'année 2020 toute particulière, par son absence de festivités et son odeur de gel hydroalcoolique, aura vu l'association accueillir vos enfants dans le respect des protocoles sanitaires.

C'est également cette année que la directrice de l'association depuis de nombreuses années, Mme Prisca POURCET LIORET, tourne la page pour voguer vers de nouvelles aventures. Nous tenons à la remercier vivement pour son investissement tout au long de ces années.

Infos pratiques :

Le blog est toujours là avec plein de chouettes photos d'aventures : <https://lespetitsgalopins.wordpress.com/> ;

La page facebook : <https://www.facebook.com/lespetitsgalopins17>

L'assemblée générale : prévue en mai 2021 ; le programme des manifestations 2021 sera bien entendu fonction des conditions sanitaires et des autorisations gouvernementales.

Contact : Les petits galopins : 107, rue du stade - 17700 Saint Georges du Bois ; Tél : 05 46 51 61 57 ; mail : lespetitsgalopins@yahoo.fr

L'APE - L'Association des Parents d'Élèves Les Cèdres de Saint Georges du Bois

Nous n'avons hélas pas pu proposer en 2020 de manifestations publiques. L'arrivée du COVID et toutes ses conséquences nous ont obligés à la plus grande vigilance pour tous. Cependant, sachez que nous sommes toujours présents.

Nous avons dernièrement participé financièrement à l'achat et à la pose d'une structure de jeux dans la cour de l'école maternelle. Ce projet nous tenait très à cœur et nous sommes donc heureux qu'il ait pu voir le jour avec l'aide de la mairie et quelques subventions !

Vous pouvez nous suivre sur notre blog : ape-lescedres.blogspot.com

(vous y trouverez les infos sur notre association, les menus de la cantine, les photos et articles de nos précédentes manifestations, ...). Vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail : ape.lescedres@sfr.fr

Nous remercions, encore et toujours, les parents bénévoles sans qui rien ne serait possible, la mairie qui nous soutient toujours, et toutes les bonnes aides extérieures !

Prenez soin de vous. On se retrouve très vite (nous l'espérons) pour passer de bons moments ensemble et améliorer le quotidien de nos enfants !

La Bibliothèque « Madeleine Gorioux »

Comme pour tout le monde en 2020 la vie de la Bibliothèque a été chamboulée, fermée pendant quelques mois. Nous avons malgré tout eu un atelier le mercredi 19 février avec Geoffroy de Pennart auteur jeunesse (Le loup est revenu ; Le loup sentimental ; Chapeau rond rouge, etc.). Cet atelier a accueilli plus de 20 enfants. Nous avons participé au Prix des Lecteurs en cours dans les bibliothèques du réseau, prix dont le vote a été repoussé en 2021. Il était composé de 5 romans.

Une formation sur « Rythme et tonalité de la lecture à haute voix pour les tout-petits » devait avoir lieu le 16 septembre 2020, elle est repoussée au mois de juin 2021.

Pour l'année 2020, nous avons acquis 180 nouveaux ouvrages. Nous en avons mis au pilon 280. Il n'y a eu que 6054 ouvrages empruntés contre 7759 en 2019, et seulement 41 cotisations réglées contre plus de 60 l'an passé. Il y a eu 11 nouvelles adhésions enfants, 5 adultes et 1 collectivité. 59 enfants ont emprunté ainsi que 54 adultes et 14 collectivités.

Nous avons plus de 10000 ouvrages à disposition en comptant ceux de la Médiathèque Départementale et vous rappelons que nous pouvons aussi emprunter des documents dans les autres bibliothèques du réseau.

Marie-France Gauvin - bibliothécaire / bibliotheque@sgdb17.fr



Football : Canton d'Aunis

Le Canton Aunis Football Club est un club créé en mai 2018 suite à la fusion des clubs de l'USAP (communes de Saint Georges du Bois, Puyravault et Vouhé) et de l'ES Surgères. 19 équipes jeunes et seniors sont engagées pour la saison 2020-2021 dans les championnats

ligue Nouvelle-Aquitaine et District Charente-Maritime.

Ce club cantonal a pour objectif de représenter l'ensemble des communes du canton surgérien. Cette mutualisation des moyens humains et des infrastructures permet la pratique du football pour 280 licenciés de l'Aunis Sud qui évoluent ainsi sur les terrains de Puyravault, Surgères, Saint Georges du Bois, Vouhé et Vandr . Notre club aux couleurs rouge et noir a une dimension sociale forte pilot e par un slogan « Le football pour tous » et 3 piliers :

- **l' ducatif : volont  de formation et de transmission des valeurs envers les jeunes**
- **le sportif : volont  de r sultats et de progression pour l'ensemble des  quipes**
- **l'associatif : volont  de rassemblement autour des valeurs du club**

Notre volont  est de construire un club dans lequel chacun peut s'identifier et trouver sa place. En ce contexte de crise sanitaire, toutes

les manifestations extra-sportives habituellement organis es sont suspendues pour la saison 2020-2021. D'ordre g n ral, le club organise de nombreuses manifestations qui rythment la saison et restent indispensables   une vie de club harmonieuse. Il y a notamment le concours de palets organis    Blamer , deux lotos, un concours de belote et enfin le tournoi de foot seniors qui se d roule en juin   Saint Georges du Bois. L'ensemble de ce projet associatif vise   satisfaire l'ensemble des parties prenantes du club, supporters, parents ou joueurs de tout  ge.

L'organisation du Canton Aunis Football Club se compose de plusieurs instances ayant chacune un r le bien d fini. Les activit s du club sont organis es autour de groupes de travail appel s « commissions » ayant pour chacune d'elles des th matiques pr cises, et une  quipe de b n voles qui programme et anime les diff rentes actions.

Le club est   la recherche de nouveaux b n voles. Ainsi, si vous avez un peu de temps libre, n'h sitez pas   franchir la barri re en devenant adh rent de votre club local. Pour plus d'informations sur nos missions b n voles, votre contact club **Pascal Fournier (pr sident) est   votre  coute au 06 72 48 90 23.**

Toutes les informations concernant l'organigramme d taill  du club et l'encadrement des  quipes sont publi es sur le site internet **www.saintgeorgesdubois17.com**

Section Tennis



La saison tennistique 2019/2020 s'est d roul e dans des conditions tr s particuli res du fait bien s r de la situation sanitaire... De ce fait, plusieurs activit s n'ont pas pu se faire normalement... L' cole de tennis a  t  arr t e de mars   mai ; les championnats de printemps annul s, le tournoi de d but d' t  annul  aussi et tr s peu de cours adultes... Le badminton a  t  aussi annul  du fait qu'il se d roule dans la salle des f tes, ferm e. Malgr  tout voici le positif et ce qui a pu  tre fait !

 cole de Tennis

Comme depuis plusieurs ann es, c'est J r me Dulphy qui assure les cours,   raison de 7h30 hebdomadaires r parties en 6 groupes de niveaux et d' ges diff rents, les cours allant de 1h   1h30 par semaine. La saison derni re nous avons accueilli 32 enfants, le club n'en a jamais eu autant. C'est une des garanties de la p rennit  du club ! Un apr s-midi jeux et animations a pu se faire fin juin pour clore cette saison !

Pour tout renseignement ou toute inscription n'h sitez pas   contacter : **J r me Dulphy 06 23 14 27 62**

Championnats

Championnat mixte d'automne (de septembre   octobre 2019), division unique d partementale :

- 1  quipe engag e : termine 4^{ me} sur 6 (2 victoires et 3 d faites)

Coupe d'hiver (de novembre   d cembre 2019)

- Dames, 3^{ me} division d partementale : termine 2^{ me} sur 5 (3V et 1D)

- Messieurs, 4^{ me} division d partementale : termine 2^{ me} sur 5 (2V et 2D)

Merci aux participants de repr senter chaque ann e notre club !

Tournoi d'ao t

Ce « nouveau » tournoi a  t  cr e pour remplacer celui de d but juillet et, en collaboration avec le club de Surg res, s'est d roul  sur les 2 structures et a permis aux fid les participants et d'autres de se retrouver autour de la comp tition ! Merci aux 60 acteurs !

Chez les dames : Vainqueur Oph lie GRELIER (Soubise), finaliste Juliette DEBAIG (Ch telailon)

Chez les hommes : Vainqueur Alexis PETIT (Wimereux), finaliste Titouan FRICTION (Chelles)

Un loto a  t  organis  le 26 janvier 2020. Organis  par Phil Le b n fice du loto permet de financer une grande partie des cours de tennis encadr s par un Brevet d' tat. Merci   tous les participants joueurs ou non, qui permettent   ce club de continuer et progresser !

Composition du bureau de l'association

Pr sidente : Annick DULPHY

Vice-pr sident : Eric PROUPAIN

Tr sori re : Chantal SAUVAGET

Tr sori re-adjointe : Nathalie PROUPAIN

Secr taire : Morgane PRIGENT

Responsables des  quipes :  ric et Nathalie PROUPAIN

Responsable sportif : J r me DULPHY

Section badminton : Dominique VINET

Un grand merci aux sponsors qui nous soutiennent chaque ann e et qui contribuent   la r ussite de ce club, m me en cette p riode difficile pour tous... Bon courage.

Contacts : Annick DULPHY 06 63 57 41 17 ; Eric PROUPAIN 06 40 13 42 40

La Chasse - ACCA

La chasse n'a plus  t  autoris e avec le confinement. Seules des battues au gros gibier ont pu avoir lieu.   l'ouverture en septembre, les chasseurs se doutaient d j  devoir cesser les activit s ce qui s'est produit fin octobre 2020.

B n ficiant d'un arr t  municipal, la chasse s lective de pigeons ayant  lu domicile   Cur  est autoris e. Elle sera  tendue aux autres villages ayant cette nuisance.

La F d ration Nationale des Chasseurs souligne dans son document « La chasse, c ur de biodiversit  », que la chasse n'a pas besoin d' tre d fendue, elle a besoin d' tre expliqu e. Visitez le site : **www.chasseurdefrance.com.**

Infos Pratiques

Présidents d'associations

NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Amicale Laique Joël MARQUANT - marquant.joel@hotmail.fr	59, rue du Chêne 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 95 38
Comité d'Animation Georgipolitain Joël BONNEAU - Joelbonneau17@aol.com	Mairie - 26 rue des Distilleries 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 97 31
Canton Aunisien Football Club Pascal FOURNIER - Pascal.fournier@orange.fr	21, rue du Prieuré 17430 MURON	06 72 48 90 23
Tennis Club Annick DULPHY - ak.dulphy@orange.fr	41, impasse des Ouches - Poléon 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 93 94
Les Bleuets, Génération Mouvements Jacqueline MAUNAIS - Jacqueline.maunais@neuf.fr	229, rue Eugène Biraud 17700 Saint Georges du Bois	05 46 56 47 58
Association de Chasse Agréée David PACAUD - David.pacaud180@gmail.com	93, rue des Pierrières - Chaillé 17700 Saint Georges du Bois	05 46 42 47 35 06 64 75 99 10
Gym Volontaire Élizabeth MARCHET - babeth.marchet@orange.fr Déléguée de la Gym Volontaire Béatrice VIAUD - bty.viaud@hotmail.fr	106, rue du Stade 17700 Saint Georges du Bois 167B, rue des Fougères - Chaillé 17700 Saint Georges du Bois	06 87 96 94 18 05 46 27 97 74
Les Baladins d'ISIS Dominique BEGAUDEAU - lesbaladinsdisis@gmail.com	17700 Saint Georges du Bois	06 33 31 81 79
APE Association Parents Elèves Les Cèdres Mélanie CHATELIER - Ape-lescedres.blogspot.com / ape.lescedres@sfr.fr	107, rue du Stade 17700 Saint Georges du Bois	
Alphason17 Joël MARQUANT / Quentin HULIN - alphason17@outlook.fr	59, rue du Chêne 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 95 38 06 62 06 37 48

Infos pratiques

Mairie de Saint Georges du Bois

BP1 - 17700 Saint Georges du Bois

Tél. : 05 46 27 97 31

Mail : accueil@sgdb17.fr

Site : www.saintgeorgesdubois17.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et le vendredi de 8h30 à 12h00

NUMEROS UTILES

ECOLES

Maternelle05 46 27 92 68
em-st-georges-du-bois@ac-poitiers.fr

Elémentaire 05 46 27 90 13
e-st-georges-du-bois@ac-poitiers.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Bibliothèque Madeleine Gorioux
bibliotheque@sgdb17.fr

MAISON DE L'ENFANCE

RAM05 46 28 30 14
grainsdesoleilram@gmail.com

Les Petits Galopins 05 46 51 61 57
lespetitsgalopins@yahoo.fr

MEDECINS

Aurélie BELLOUARD05 46 27 96 14
 Arnaud DOUBLET05 46 27 96 14
 Hélène BRION05 46 27 96 14

INFIRMIERES

Fabienne ROUSSEAU
 & Aurore BRANCHU05 46 27 90 07

KINESITHERAPEUTES

Julien BROUARD05 46 27 97 60
 Mélanie MANGIN05 46 27 97 60
 Stécy REMAUD05 46 27 97 60

OSTEOPATHE

Julien BROUARD05 46 27 97 60

PHARMACIE

Loïc VIDAL05 46 27 91 94

BOULANGERIE

Le Fournil de Saint-Georges..... 05 46 28 55 29

SERVICES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
 AUNIS SUD05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr

OFFICE DE TOURISME..... 05 46 07 20 02
contact@aunis-maraispoitevin.com

CENTRE INTERCOMMUNAL
 D'ACTION SOCIALE05 46 52 89 01
accueil@cias-aunis-sud.fr

CYCLAD 05 46 07 16 66
info@vals-aunis.com

ADMR05 46 07 07 63
surgeres@fede17.admr.org

OFAS..... 05 46 27 04 61
secretariat@a2mains17.fr

URGENCES

SAMU15

POLICE SECOURS17

POMPIERS 18

ALLO ENFANCE MALTRAITEE 119

SANS ABRIS 115

CENTRE ANTI-POISON05 56 96 40 80

ALLO TAXI06 15 97 18 51

Population georgipolitaine

1990 : 1 373 habitants,

1999 : 1 466 habitants

2019 : 1 780 habitants

760 ménages



GIRODOS BALAND

PAYSAGISTES

Particuliers & Collectivités

www.gb-paysages.fr

Création & entretien
Parcs et jardins
Broyage et élagage - Elagage au lamier
Accotements et divers



50%
de réduction
d'impôts

Stéphane BALAND - Port. 06 14 76 26 44 - sbaland@sfr.fr
358 rue Eugène Biraud 17700 Saint-Georges-du-Bois - Tél. 05 46 27 93 37

SARL Dany & Patrick MUNSCH



TERRASSEMENTS :

- Assainissement individuel
- Raccordement tout à l'égout
- Aménagement de terrain & cours
- Terrassement piscine

TRANSPORTS :

- Bennes TP & céréalières
- Commerces de matériaux (sable, graviers, terre végétale ...)
- Evacuation remblais

66 rue du Grippeau - Poleon - 17700 Saint-Georges-du-Bois
sarl.munsch@wanadoo.fr - Port. 06 13 01 01 96 ou 06 13 01 23 31



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Neuf, rénovation et dépannage

Hervé Brochet
1006hb@gmail.com
06 15 08 08 40

266 rue LEOPOLD ET JULES BAYLE 17770 St georges du bois
Ancien salarié de Pascal Guerrive 2003/2017

CINTRAGE ET FAÇONNAGE DE TUBES ET PROFILÉS
DÉCOUPE ET USINAGE LASER TUBES

05 46 27 93 31 - 05 46 27 93 33
www.ets-viot.fr - service-clients@ets-viot.fr

276 rue de l'Industrie
17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS

SARL GARAGE PETIT
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

STATION



7J/7

LOCATION



Entretien Véhicules
Toutes Marques

44 rue Audry 17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 03 04

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT
Jean-Yves GUINOARD



- Assainissement individuel
- Raccordement de tout à l'égout
- Terrassement de piscine
- Aménagement de terrain
- Réalisation de cour en enrobé
- Cour et chemin en béton désactivé

SAINT-GEORGES-DU-BOIS 05 46 27 94 02 - 06 77 17 40 44
www.jean-yves-guinouard.com

